

Trait d'union

CHAVAGNES
EN PAILLERS

N°129

Mat-Juin-Juillet-Août 2022

Les informations municipales de votre commune

Aménagement du PRÉ de l'Âne

Concertation citoyenne p.13



CHAVAGNES
EN PAILLERS

p.9 FOCUS SUR
**Petites villes
de demain**

p.23 DOSSIER
**Bénévoles,
une vocation**

www.chavagnes-en-pailles.fr

 @chavagnesenpailles



Vie Municipale	p. 2
Dossier spécial Petites villes de demain p.	9
Voirie, Bâtiments généraux Patrimoine	p. 14
Actions sociales	p. 17
Communication Animation Actions culturelles	p. 20
DOSSIER SPECIAL : Bénévole,	p. 23
Sports Loisirs - Tourisme	p. 27
Enfance jeunesse	p. 29
Économie Emploi	p. 35
Infos Pratiques	p. 37
Agenda	p. 41

N° 129
Directeur de publication : Eric SALAÛN
Rédaction : Commission Communication.
Photos : Commune de Chavagnes en Paillers, associations, Freepik, Adobe stock, Pexels.
Création & mise en page : MEDIA horizon
Impression : IMPRIMERIE

www.chavagnes-en-paillers.fr

Pour accéder au site depuis votre smartphone,



Dans la continuité des actions engagées, le budget 2022 se caractérise par la volonté de poursuivre la dynamique des investissements, un effort constant pour la maîtrise des charges de fonctionnement, un autofinancement élevé, avec une pression fiscale adaptée.

4 Millions d'euros seront investis pour améliorer le cadre de vie, restaurer le patrimoine, sécuriser des voies, s'inscrire dans la transition environnementale et énergétique, développer les activités culturelles et sportives, conduire les réflexions pour construire l'avenir, développer de nouvelles possibilités en matière de logements, maintenir et conforter les services de proximité...

La signature de la convention « Petites Villes de Demain » s'inscrit pleinement dans ces objectifs sur la base d'un projet de redynamisation nourri d'une ambition partagée d'enjeux communaux et intercommunaux qui lui confèrent une légitimité et une cohérence territoriale.

Renforcer les centralités et les fonctions territoriales de Chavagnes et de Saint-Fulgent, notamment pour les services, répondre aux besoins en matière de logements pour les besoins des familles et pour accompagner le développement économique, maintenir et requalifier le patrimoine bâti en cœur de bourg, prendre en compte à l'intérieur de l'enveloppe urbaine les enjeux environnementaux et lutter contre le réchauffement climatique, redonner envie d'habiter en cœur de bourg en alliant cadre naturel et bâti de qualité : c'est le programme ambitieux et volontariste dont vous trouverez le détail des actions dans ce numéro.

Parmi les actions, va s'engager la réflexion sur le site du « Pré de l'âne », un lieu naturel privilégié, mais pour quels usages ? A quels besoins doit-il répondre ? C'est la finalité de l'atelier de concertation qui sera organisé le samedi 25 Juin, avec pour enjeu de mener une démarche collective pour coconstruire avec les élus municipaux.

C'est aussi l'esprit de l'engagement collectif qui anime les bénévoles œuvrant au service des autres en dehors comme au sein des associations. De nouveau, mettre en avant leurs actions est un moyen de leurs adresser notre juste reconnaissance.

Nous retrouvons petit à petit le programme des animations et évènements qui rythment la période estivale. Après le COVID, ce programme concocté par les associations, en partenariat avec la commune, sera placé sans nul doute sous le signe de l'amitié et du plaisir de se retrouver ensemble. C'est dans cet esprit que nous apportons notre concours dans le cadre de la traditionnelle Fête de la Brioche en finançant le feu d'artifice Jacques Couturier. Soyez nombreux le 11 Juin !

La plus grande fête populaire du sport vous donne rendez-vous en 2024 à Paris : les Jeux Olympiques. Chavagnes, maintenant labellisé Terres de Jeux 2024, s'associera à la magie des Jeux, et vibrera au rythme de l'évènement à travers différentes animations locales.

Solidarité des bénévoles, solidarité du monde associatif, solidarité envers un peuple en guerre contre l'envahisseur, sur le territoire européen en paix depuis plusieurs décennies. Autour du CCAS s'est constitué un groupe pour venir en aide aux Ukrainiens à travers une collecte de fond, et en point d'orgue une journée spéciale Ukraine le 17 Septembre. Les fonds collectés seront reversés à l'association Vendée-Ukraine, qui œuvre au quotidien depuis le début du conflit.

Merci à tous pour votre engagement, bel été et bon repos estival.

Très cordialement

Eric SALAÛN, Maire de Chavagnes-en-Paillers.



31 janvier 2022

➤ PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Anita MENEUX, de la CCI Vendée, a présenté au Conseil municipal les conclusions de l'étude menée cet automne auprès des commerçants de la commune, avec l'objectif de proposer des orientations pour le développement du commerce en centre-bourg dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », en tenant compte de l'état des lieux du commerce sur la commune, des remarques des commerçants et de leurs éventuels projets de développement.

L'étude a permis ainsi :

- d'analyser le positionnement commercial de la commune par comparaison avec des communes similaires (communes de Vendée, hors littoral, de strate équivalente (3300-3800 hab) et immédiatement supérieures (3800-4300 hab)) pour déterminer si des activités commerciales manquent ou non sur la commune : Chavagnes dispose d'un tissu commercial développé, avec 16 commerces situés essentiellement en centre-bourg sur 2 pôles complémentaires, complété par une offre de commerçants non sédentaires, de producteurs locaux en vente directe et d'activités de services. L'offre proposée est cohérente en quantité et en qualité au regard des communes équivalentes mais aussi au regard des communes immédiatement supérieures.
- de recenser les besoins et projets de développement des commerces existants : des rencontres avec les commerces et services ont été réalisées par la CCI en novembre 2021 pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes en matière de développement commercial, avec le retour de 21 acteurs sur 25 contactés. Ils ont pu faire part de leur perception sur les atouts et faiblesses de la commune avec un retour globalement très positif (commune dynamique, à taille humaine, avec un centre-bourg rénové, des aménagements agréables, un tissu commercial développé et la présence d'un pôle de santé dans le centre-bourg qui génère du flux). Les commerçants sont plutôt confiants en l'avenir, concernant leur situation économique, avec des souhaits de développement exprimés par certains.
- de formuler des préconisations sur les potentiels de développement de l'offre commerciale et sa localisation préférentielle : la CCI encourage la commune à privilégier le développement et la pérennité des commerces existants, à favoriser les implantations commerciales dans le centre-bourg sur les 2 secteurs des Arcades et de la Place de l'Église pour renforcer la dynamique commerciale et à avoir une politique volontariste pour maîtriser le foncier et permettre la création de nouvelles cellules commerciales (par exemple, l'ensemble immobilier incluant le bâtiment CEPPE permettrait de densifier l'offre sur le secteur de la Place de l'Église en répondant à d'éventuelles demandes de développement exprimées par les commerçants).

➤ ZONE DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNELLE DE LA PLAINE DES SPORTS : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN « 5000 ÉQUIPEMENTS D'ICI 2024 ».

Le Conseil municipal a pris connaissance des propositions d'aménagements approfondies de la zone de loisirs intergénérationnelle de la Plaine des Sports. La volonté est de développer un ensemble cohérent pour renforcer la pratique du sport et des loisirs pour tous, dans une zone proche du centre bourg, au coeur des ensembles sportifs déjà fréquentés et connus par les habitants, les associations et les établissements scolaires, en complément de l'offre d'équipement de proximité déjà présente sur cet espace (city-stade).

Ainsi, sur cet espace de 8 850 m², est envisagée l'implantation d'équipements variés, complémentaires et innovants : un court de padel, en plus de la rénovation du court de tennis, un pumtrack d'environ 1 800 m², un plateau de fitness multigénérationnel, des rangs de boules mais aussi un espace de jeux avec araignée, tyrolienne ou autres et un espace de détente/pique-nique. L'enveloppe financière globale pour l'aménagement de cette zone, études de maîtrise d'oeuvre incluses, est estimée à 531 609 € HT, dont 270 000 € HT pour 3 équipements sportifs innovants que sont le terrain de padel, le pumtrack et le plateau de fitness qui pourraient être éligibles pour un financement du plan de l'Agence Nationale du Sport « 5 000 équipements d'ici 2024 ». Ce plan vise à corriger les inégalités d'accès à la pratique du sport, notamment en zone rurale, à favoriser l'accès pour tous, la gratuité et le développement des disciplines émergentes.

Aussi le Conseil municipal a validé le projet présenté et sollicite une demande de subvention de 185 490 € au titre du plan « 5 000 équipements d'ici 2024 ». Un travail sera également réalisé avec les associations locales et les établissements scolaires pour établir des conventions pour définir les modalités d'animation et d'occupation de ces équipements, en plus de la possibilité de les utiliser en accès libre.

➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- le Dossier de Consultation des Entreprises et le projet d'aménagement de la rue du Maréchal de Lattre, pour un montant global de 409 420 € HT et l'autorisation accordée à M. le Maire pour lancer la consultation et signer le marché public de travaux ;
 - une demande de subvention de 200 000 € auprès de la Région Pays de la Loire au titre du Fonds régional de reconquête des centres-bourgs pour les aménagements urbains de la Place de l'Église et de la rue du Maréchal de Lattre qui seront réalisés en 2022, en lien avec les objectifs mis en oeuvre dans le cadre du programme Petites Villes de Demain ;
- une demande de subvention au titre du FEADER pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques.

Le Conseil municipal a également tenu le débat obligatoire portant sur la protection sociale dans la fonction publique.



14 février 2022

► VALIDATION D'UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT POUR L'ÎLOT IMMOBILIER INCLUANT LE MAGASIN CEPPE

Suite à l'étude urbaine et patrimoniale menée conjointement avec l'établissement public foncier (EPF) de la Vendée sur le centre-bourg en 2021, des orientations d'aménagement ont été proposées par le cabinet Atelier Sites et Projets. En parallèle, la commune a missionné la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Vendée pour mener une étude sur le développement commercial en centre-bourg, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Ces études ont été présentées au Conseil municipal respectivement en décembre et janvier.

L'îlot immobilier incluant le magasin CEPPE apparaît être un espace stratégique pour la commune, sur lequel il est important de positionner une orientation d'aménagement. Actuellement, la maîtrise foncière est partielle sur cet espace et la veille foncière portée par l'EPF doit permettre d'élargir le périmètre dans une nécessité de cohérence pour un aménagement d'ensemble.

L'étude urbaine, du fait de la vétusté des locaux commerciaux et du positionnement stratégique de l'îlot immobilier au cœur du bourg, **proposait 3 pistes d'évolution possibles de cet îlot**, après déconstruction de l'ensemble :

- rebâtir un ensemble immobilier sur l'emprise actuelle intégrant des commerces en rez-de-chaussée et 6 logements à l'étage.
- rebâtir un ensemble immobilier plus réduit intégrant 1 seul commerce en rez-de-chaussée et 3 logements à l'étage, tout en préservant un espace public intégrant une halle en façade côté mairie.

- créer un espace public, sans commerce ou logement, avec l'intégration d'un espace de jeux et d'une halle.

L'étude sur le développement commercial a mis en avant la localisation stratégique de cet espace pour accueillir des projets de développement souhaités par certains commerçants de la commune. L'effet vitrine et le lien avec les commerces de la Place de l'Église sont des atouts indéniables de cet espace.

Par contre, la possibilité d'implanter une halle sur cet espace présente moins d'intérêt s'il n'est pas animé tout au long de la semaine, sachant que les commerçants non sédentaires actuellement présents sur la commune semblent attachés à pouvoir rester à proximité des commerces des Arcades avec lesquels ils sont complémentaires.

Par ailleurs, il n'y a plus aujourd'hui d'espaces disponibles pour accueillir de nouveaux projets de développement commercial en cœur de bourg, alors même que des porteurs de projets souhaitent investir sur la commune.

Au regard de ces constats et analyses, en prenant en compte les possibilités d'aménagement urbain et l'intérêt du développement commercial pour la commune, le Conseil municipal valide à l'unanimité l'orientation visant à créer des espaces commerciaux et des logements sur l'ensemble de cet espace pour permettre à la commune de répondre aux demandes de développement commercial tout en proposant de nouvelles solutions pour le logement.

► PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

- M. le Maire informe le Conseil municipal du lancement de la démarche de projet de territoire par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts.
- Suite à la fusion qui dessine le périmètre actuel de la communauté de communes, un an après l'engagement de la mandature 2020-2026 et dans le sillage de la crise sanitaire, économique et sociale, les élus communautaires considèrent que le moment est opportun de **faire le bilan qualitatif des actions et du mode de fonctionnement** de la communauté de

communes, d'identifier les acquis et les fragilités du territoire, de débattre des enjeux du territoire dans un contexte de grandes mutations et de **redéfinir collectivement un projet mobilisateur.**

- Cette démarche n'est pas une nouvelle « étude » : **c'est un processus de travail, de concertation et de débats** qui doit éclairer les choix des élus communautaires.
- Cela se déroulera en 3 phases en 2022 : une phase de diagnostic, avec une consultation de la population et des élus qui a débuté début février, une phase de définition du projet politique pour définir les grandes orientations du projet puis une phase de programmation et de définition des modalités de mise en œuvre du projet.

► DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Conformément à l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a effectué son débat sur les orientations budgétaires pour 2022.

Concernant le **bilan rétrospectif**, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées sur les dernières années, notamment concernant les charges courantes. Seules les dépenses de personnel connaissent une hausse mesurée, liée à la réorganisation des services techniques et au recrutement en cours d'année d'un agent pour la bibliothèque. Cette maîtrise des dépenses, conjuguée à la hausse des recettes permet à la commune de développer une capacité d'autofinancement nette qui se maintient autour d'1 million d'euros. Cet autofinancement important constaté depuis plusieurs années a ainsi permis de réaliser et engager de nombreux investissements à hauteur de 8 millions d'euros sur 4 ans.

Concernant les **orientations budgétaires**, le programme pluriannuel d'investissements 2022-2026 a été présenté, avec des investissements importants à venir pour le développement de la commune et notamment dès 2022, la rénovation de l'Église, l'aménagement du centre bourg, la création d'une zone de loisirs de la Plaine des sports, l'aménagement de la rue de Lattre, des travaux de voirie, l'enfouissement des réseaux lié à la fibre, des études diverses, l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques...

A pression fiscale constante, le maintien d'un autofinancement annuel juste en-dessous d'1 million d'euros jusqu'en 2025 permet d'envisager l'exécution du programme pluriannuel d'investissement à hauteur de 11 millions d'€, avec un recours à l'emprunt de 1,3 millions d'euros.

Un scénario prenant en compte une augmentation de la pression fiscale de 3% en 2022 a également été présenté, pour absorber partiellement les effets de la hausse des dépenses de fonctionnement en 2022 concernant les charges à caractère général (inflation + explosion des prix de l'énergie) et les dépenses de personnel (impact de la revalorisation des carrières et rémunérations et du développement des services sur une année entière (bibliothèque, entretien des salles communales)). Cette évolution de la pression fiscale, stable depuis 2017, aurait une incidence limitée sur les foyers fiscaux, et maintiendrait la commune largement sous la moyenne des taux des communes du territoire intercommunal.



14 mars 2022

➤ ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Après avoir pris connaissance et validé les comptes administratifs et de gestion pour l'année 2022, après affectation ou constatation des résultats, les différents budgets primitifs pour l'année 2022 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal :

- le budget général (3 564 469,53 € en fonctionnement et 6 425 012,63 € en investissement) est marqué par une volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, à l'inflation et aux évolutions nécessaires des charges de personnel. **Retrouvez sa présentation en détail en pages 6-7.**
- le budget annexe « locations diverses » (37 050,25 € en fonctionnement et 30 550,13 € en investissement) anticipe un début d'année d'activité réduite à la Salle Émeraude et l'augmentation significative des prix de fourniture d'électricité et de gaz.
- le budget annexe « lotissement Les Mûriers » (88 747,16 € en fonctionnement et 135 149 € en investissement) intègre les travaux de finition pour les 4 lots de l'entrée et le remboursement de l'avance du budget général ;
- le budget annexe « lotissement Les Figuiers » (1 734 195 € en fonctionnement et 1 400 000 € en investissement) prévoit le solde des travaux et études pour la 1^{ère} zone du lotissement et la réalisation de la vente des terrains.

➤ ÉVOLUTION DES TAUX DES TAXES FONCIÈRES EN 2022

Suite au débat d'orientations budgétaires et en tenant compte de la hausse attendue des charges à caractère général (inflation, explosion des prix de l'énergie), de l'augmentation des dépenses de personnel (impact de la revalorisation des carrières et rémunérations et du développement des services sur une année entière (bibliothèque, entretien des salles communales), du programme pluriannuel d'investissement et des besoins de financement pour l'année 2022, considérant que les taux n'ont pas évolué depuis 2017, le Conseil municipal valide à l'unanimité les taux des taxes locales pour 2022 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties = 32,83 % (31,87 % en 2021)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties = 44,49 % (43,19 % en 2021).

L'impact pour les foyers fiscaux de la commune, en intégrant la revalorisation des bases, est inférieur à 2 € par mois en moyenne.



➤ PETITES VILLES DE DEMAIN : VALIDATION DU PROJET DE DYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS ET D'UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE ET DE VEILLE FONCIÈRE PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE

Clémence RONDEAU, chargée de projet Petites Villes de Demain (PVD), a présenté aux élus la stratégie de redynamisation des centres-bourgs de Chavagnes et Saint-Fulgent qui sert de support à la convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée avec l'État. Ce projet visant à renforcer les centres-bourgs, comprend 5 orientations stratégiques, 17 objectifs et 59 actions pour les 2 communes, sur les thématiques de l'habitat, du commerce et de l'artisanat, des services de proximité et équipements structurants, de l'accessibilité

et des mobilités, ou encore du cadre de vie et de l'aménagement des espaces publics. Les actions ciblées peuvent correspondre à des études, à des aménagements concrets ou la mise en oeuvre d'actions concertées et seront mises en oeuvre d'ici la fin du mandat jusqu'en 2026.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet présenté et autorisé le Maire à signer la convention cadre valant ORT.

Dans la continuité de la réflexion sur le devenir du centre-bourg et de l'étude patrimoniale et urbaine menée en 2021, le Conseil

municipal a également validé à l'unanimité une convention avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée pour définir un nouveau périmètre d'étude et de veille foncière concernant l'îlot intégrant le secteur du Petit Séminaire. Ce nouveau périmètre a été déterminé, en concertation avec le Diocèse, pour répondre aux enjeux stratégiques du territoire concernant le développement du logement et des services, d'une part, et pour préserver et assurer la pérennité d'un patrimoine remarquable de la commune, d'autre part.

➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- les subventions 2022 pour un montant global de 34 906,80 € : Sté de Chasse St Hubert : 500 € ; Billard Club Les Gavroches : 500 €, Palet Club Chavagnais : 500 € ; St Louis Générale/Ecole de Sports : 1 000 € ; FCCR Chav.-La Rabat : 2 800 € ; St Louis Hand : 2 500 € ; St Louis Tennis de Table : 1 500 € ; Comité des fêtes : 1 500 € ; Foyer des Jeunes : 800 € ; APEL Ecole Nazareth : 723,40 € ; Amicale J. Verne :

583,40 € ; Ass. Mat. Les Bambinous : 200 € ; Les P'tits Loups : 16 800 € ; CCAS : 5 000 €.

- l'adhésion au programme « Vendée Terre de Sport » proposé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée (CDOS), suite à la candidature de la commune au label « Terres de Jeux 2024 ».
- l'ajustement des autorisations de programme pour les travaux du centre bourg et les travaux de rénovation de l'église ;
- l'autorisation de souscription d'un emprunt

pour le financement du budget général pour un montant d'1 million d'€ ;

- la signature d'une convention avec le SyDEV pour l'enfouissement de la rue Jacques Bousseau dans le cadre du déploiement de la fibre optique, pour un montant de participation communale de 68 156 € ;
- la signature de la convention de partenariat et de gestion avec le Département de la Vendée dans le cadre de la gestion des espaces naturels et sensibles autour du Lac de la Bultière.

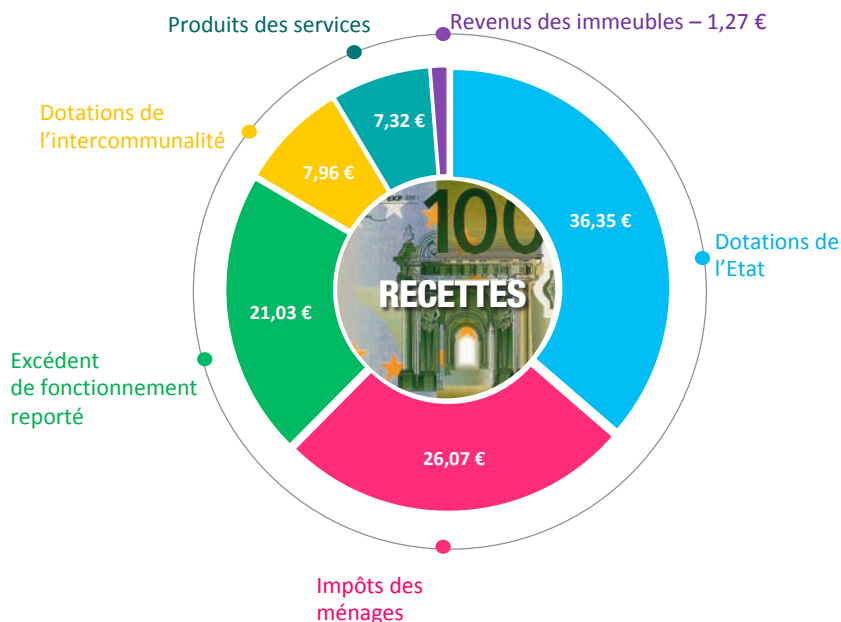
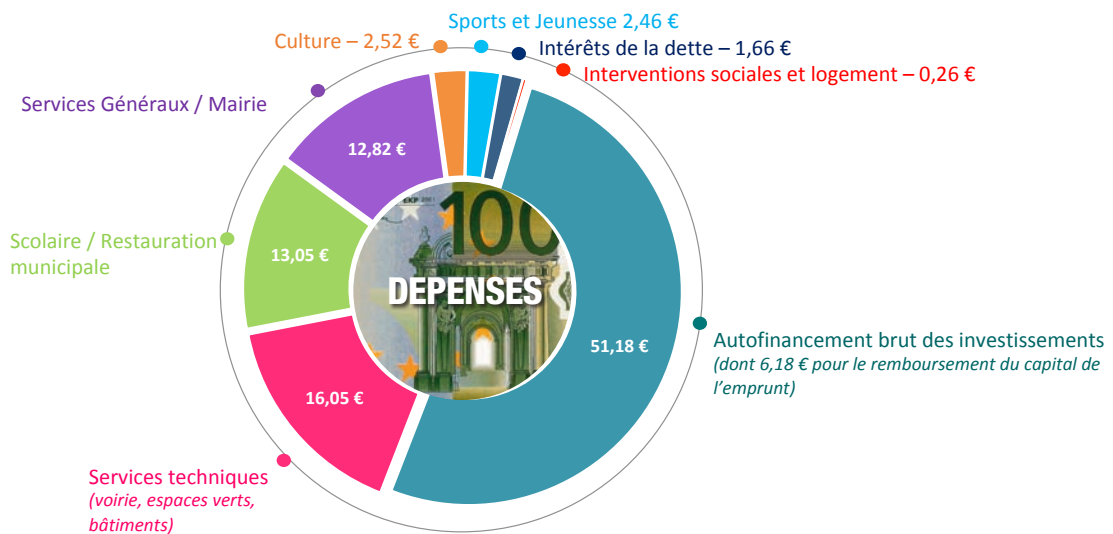


BUDGET 2022

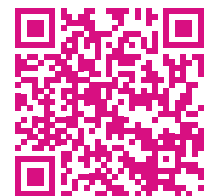
Voté le 14 mars 2022, ce budget primitif s'inscrit dans la continuité des projets déjà engagés. Il est marqué par une volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, à l'inflation et à aux évolutions nécessaires des charges de personnel. Cette maîtrise a pour objectif de garantir un autofinancement fort de la section d'investissement.

> FONCTIONNEMENT - 3 958 117,21 €

Ventilation des recettes et des dépenses et recettes de fonctionnement de la commune sur la base d'un billet de 100 €



Retrouvez la présentation synthétique des budgets 2022 sur le site internet de la commune



Dans ce budget, la répartition des dépenses est la suivante :

- charges à caractère général 586 000 € ;
- charges de personnel 683 150 € ;
- autres charges (subventions, indemnités) représentent 333 850 € ;
- charges financières 56 369 €.

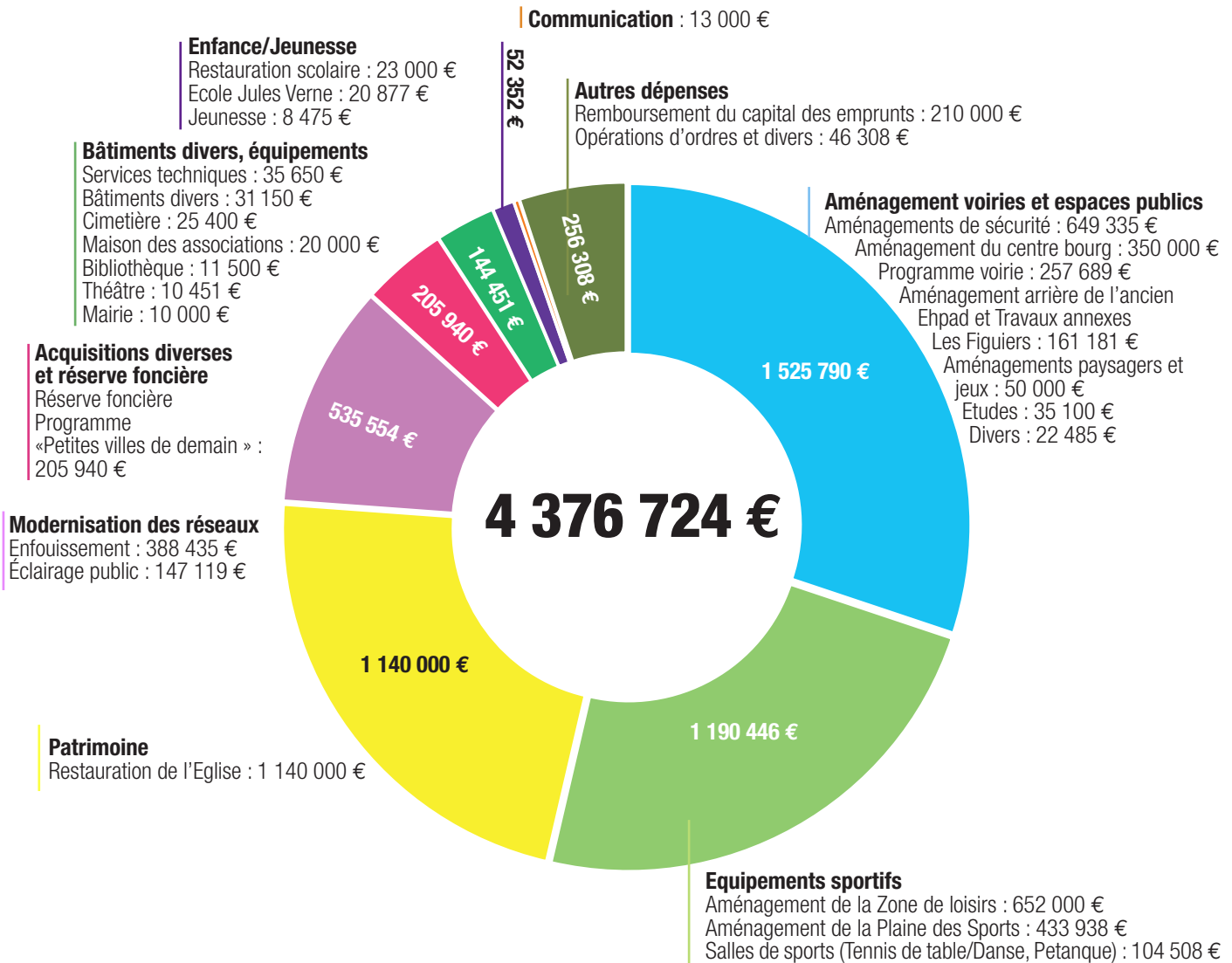
Pour les recettes, la commune reste très dépendante des dotations de l'État (plus de 36% du financement du budget). Cependant, malgré la baisse des dotations, l'effort constant pour maîtriser les dépenses de fonctionnement permet de maintenir un niveau d'autofinancement élevé en 2022 pour poursuivre la dynamique d'investissement sur la commune.

La fiscalité représente seulement 26 % des recettes, avec la volonté d'avoir une pression fiscale maîtrisée et adaptée au potentiel fiscal des ménages de la commune.



› INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement par thèmes



Les investissements sont financés principalement par l'autofinancement maintenu à un niveau très élevé (1 590 942,84 €) et par diverses recettes d'investissement (nouveaux engagements et reports de l'année précédente) :

- le FCTVA et taxe d'aménagement pour près de 285 000 € ;
- le produit des cessions pour un montant de 160 000 € comprenant la cession des terrains des dents creuses et la vente de la salle Turquoise ;
- les restes à réaliser de l'exercice 2021 pour un montant de 673 784 € (la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et le Fonds Régional de Développement des communes (FRDC) concernant les travaux d'aménagement du centre bourg, les subventions du Département pour la restauration de l'église et l'aménagement de la plaine des sports, les subventions dans le cadre du plan de relance 2021 pour le socle numérique dans les écoles et le service à l'assiette) ;
- les subventions de l'Etat au titre de la DETR/DSIL pour les aménagements de la rue de Lattre et de la zone de loisirs (218 080 €) et les amendes de police (10 000 €) ;
- la subvention de la Région dans le cadre du Fonds Régional de Reconquête des Centres-bourgs pour un montant de 200 000 € ;
- des subventions du FEADER concernant la réhabilitation de la mairie pour 80 000 € et l'acquisition d'un véhicule électrique pour 8 400 € ;
- le fonds de concours de la Communauté de Communes d'un montant de 157 187 € ;
- une participation pour voirie et réseaux à la Tavennerie (11 200 €) et le financement par la Banque des Territoire de l'étude de développement du commerce dans le cadre du programme « Petite ville de demain » ;
- le retour du solde de l'avance remboursable du lotissement des Mûriers pour un montant de 135 149 € ;
- L'équilibre budgétaire est assuré par un emprunt à hauteur d'1 million d'€ et par le virement prévisionnel de la section de fonctionnement pour un montant de 1 738 438 €.



Vie municipale Conseil Municipal

25 avril 2022

› RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les 12 élus du Conseil municipal des enfants représentant les écoles Nazareth et Jules Verne étaient présents pour rencontrer les membres du Conseil municipal et présenter leurs actions réalisées depuis 2 ans :

- préparation de boîtes de collecte de vêtements et de jouets, déposées dans les écoles au profit du Secours Catholique, qui a permis le recueil de nombreux dons ;
- opérations « Nettoyons la nature », en mai 2021 et mars 2022, avec plus de 90 participants en mars dernier, qui ont collecté près de 100 kg de déchets ;
- visite du centre de tri TRIVALIS à la Ferrière, avec des élus du Conseil municipal, avec une sensibilisation au tri et à la limitation de la production de déchets ;
- fabrication de cabanes à animaux, notamment pour les hérissons, en lien avec des membres de l'association « L'outil en Main » ; elles seront posées dans la nature une fois finies au début de l'automne prochain ;
- participation aux cérémonies de commémoration, notamment le 11 novembre dernier, jour de l'installation du CME.
- le 21 mai prochain, participation au Jumbo Run (randonnée moto avec des personnes handicapées) qui doit passer sur la commune

Toutes ces actions sont issues de propositions faites par les enfants et ont permis à tous de s'impliquer dans la vie de la commune et de développer leur engagement citoyen.

Ce temps d'échanges fut enrichissant pour l'ensemble des participants. Il a permis au Conseil municipal de prendre en compte les différentes actions menées et de féliciter les enfants pour leur engagement dans leur mission de représentation de leurs camarades.



› FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES 2022

Le Conseil municipal a validé les montants des dotations scolaires pour 2022 :

- la dotation « fournitures et matériels pédagogiques » sera de 66 € par élève : elle permet à l'école d'acquérir les fournitures et matériels nécessaires à la mise en œuvre du programme scolaire et aux apprentissages tout au long de l'année. Les dépenses effectuées dans ce cadre sont prises en charge directement sur le budget général de la commune.
- la dotation « activités scolaires » sera de 16 € par élève. Elle permet à l'école de participer à des activités dans ou hors de l'école pour compléter les apprentissages des élèves (intervenant extérieur, sortie scolaire, activité sportive). Cette dotation est versée à la coopérative scolaire, afin de permettre à l'école une gestion plus souple de ses dépenses d'activités.

Concernant la piscine, il n'y a plus de dotation spécifique versée à l'école, la Communauté de Communes ayant décidé en juillet 2021 de fournir le service d'apprentissage de la natation gratuitement aux écoles.

Ces dotations sont incluses dans le calcul du coût moyen de l'élève qui sert de base pour la participation des communes extérieures et pour la subvention dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC de l'école Nazareth. Ce coût moyen intègre toutes les dépenses de fonctionnement faites par la commune pour permettre le fonctionnement de l'école, qu'elles soient liées aux bâtiments, aux équipements mais aussi au personnel.

Le Conseil municipal décide de fixer le montant du coût moyen par élève à 720 € pour 2022 et autorise M. le Maire à demander aux communes extérieures la participation au financement de l'école sur la base de ce montant.

Le Conseil municipal décide également d'accorder une participation par élève de 720 € dans le cadre du contrat d'association avec l'école Nazareth. Par ailleurs, une subvention complémentaire de 7632,50 € est aussi attribuée exceptionnellement à l'école Nazareth pour compenser l'écart d'investissement par élève réalisé par la commune en 2021 pour l'équipement informatique à vocation pédagogique des 2 écoles.

› AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- une convention d'entretien avec le Département concernant les aménagements de sécurité réalisés sur la RD17 dans le cadre des travaux de la Plaine des Sports ;
- plusieurs conventions avec le SyDEV :
 - travaux d'extension de réseau dans le cadre d'une participation voirie et réseaux pour l'aménagement de 2 lots à la Taverne ;

- travaux de rénovation de l'éclairage public rue Jacques Bousseau et rue de Lattre ;
- travaux de rénovation de l'éclairage du terrain B au complexe sportif ;
- l'autorisation de signature par M. le Maire des conventions attributives de subventions individualisées avec le Département concernant les aides sollicitées dans le cadre du programme Petites Villes de Demain ;

- l'attribution d'une subvention au BCCFV (basket) d'un montant de 1300 € pour l'année 2022 ;
- l'attribution d'une subvention à l'association Coton Tige d'un montant de 400 € pour l'organisation du Festival Bell'Arte (arts de la rue, du cirque et de la musique) qui aura lieu en août au village de Bellevue.
- la désignation de Jean-Emmanuel BOISSON pour représenter la commune au Conseil d'administration de l'EHPAD Résidences Au Fil des Maines en remplacement de Céline LAMU.

› SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE « PETITES VILLES DE DEMAIN » VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT).



LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

« Petites villes de demain » est un programme interministériel piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en faveur de la revitalisation des centres des petites villes. Annoncé par le Premier ministre le 19 septembre 2019, il a été lancé officiellement le 1^{er} octobre 2020 par la Ministre de la Cohésion des Territoires.

Ce programme vise à soutenir la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants situées en dehors des grands pôles urbains, mais exerçant des fonctions de centralité au sein de leur territoire, en raison de leurs équipements ou leurs services, tout en présentant des signes de fragilité.

Le programme sera déployé sur **une durée de 6 ans**, de juillet 2020 à mars 2026 et s'articule autour de 3 piliers :

- **Le soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises.
- **L'accès au réseau Club Petites villes de demain**, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- **Des financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

L'offre de services est donc conçue dans une logique d'accompagnement « cousu-main » afin de soutenir et faciliter les transitions déjà engagées par les territoires.

NOS TERRITOIRES S'ENGAGENT : SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

A travers la démarche Petites Villes de Demain, la Communauté de communes et les communes de Chavagnes-en-Paillers et de Saint-Fulgent poursuivent leur engagement commun dans l'aménagement du territoire et la redynamisation des centres-bourgs.

Ce projet de redynamisation porte l'ambition politique et stratégique du territoire de déployer un nouveau cercle vertueux, facteur d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie, afin de recentrer les fonctions compatibles avec la vie dans les bourgs, et réinvestir les potentiels délaissés.

Il s'agit d'un projet commun et partagé fédérant de nombreux acteurs autour de la co-construction pour dessiner l'avenir de ces deux centralités au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal.

Cet engagement collectif est traduit dans la convention-cadre Petites villes de demain valant convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée le 29 avril dernier.

La signature de cette convention cadre lance de manière plus concrète la phase opérationnelle du programme. La commune de Chavagnes-en-Paillers pourra ainsi bénéficier des nouveaux droits juridiques et fiscaux conférés par l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).



La convention est signée par, de gauche à droite, Jean-Luc GAUTRON, Maire de Saint-Fulgent ; Eric SALAÛN, Maire de Chavagnes-en-Paillers ; Jacky DALLEY, Président de la Communauté de communes et Gérard GAVORY, Préfet de la Vendée.

Vie municipale

DIRECTION CŒUR DE BOURG !

La stratégie de redynamisation a été partagée et validée lors du premier Comité de projet Petites Villes de demain réalisé le 3 février 2022.

Le projet de redynamisation porte l'ambition politique et stratégique du territoire :

« Direction cœur de bourg » :

Travailler au confortement des **pôles structurants** de Chavagnes-en-Paillers et Saint-Fulgent en assurant **une diversité et une**

densité des fonctions urbaines qui participent à l'**attractivité et la redynamisation des centres-bourgs**.

Organisés autour des 5 **orientations stratégiques**, **17 objectifs** ont été retenus permettant, à court, moyen et long terme, la mise en œuvre opérationnelle du projet de redynamisation à travers **59 actions**.



ORIENTATION 1 - HABITAT

Vers une offre attractive de l'habitat en centre-bourg



ORIENTATION 2 - COMMERCE, ARTISANAT

Renforcer le dynamisme économique et commercial des centres-bourgs en s'appuyant sur les acteurs locaux et en valorisant les ressources territoriales



ORIENTATION 3 - SERVICES DE PROXIMITÉ ET ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Assurer une offre en équipements scolaires, culturels, de sports et loisirs adaptée sur les centre-bourgs



ORIENTATION 4 - ACCESSIBILITÉ, MOBILITÉ, CONNEXION

Améliorer l'accessibilité du centre-bourg / Développer la mobilité et les connexions



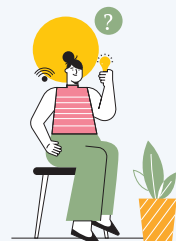
ORIENTATION 5 - ESPACES PUBLICS, CADRE DE VIE, PAYSAGES

Améliorer le cadre de vie. Mettre en valeur et requalifier les espaces publics. Valoriser les richesses naturelles, paysagères, patrimoniales, environnementales et agricoles du territoire

LA DÉMARCHE MENÉE À CHAVAGNES-EN-PAILLERS

30 ACTIONS sur le territoire communal

Le projet de redynamisation a permis d'établir une feuille de route pour les années à venir concourant à la redynamisation des centres-bourgs. Afin de répondre aux enjeux et objectifs, plusieurs projets et opérations sont déjà en cours d'élaboration (actions figurant en gras dans les listes suivantes) :



4. Requalification et réflexion sur le devenir de l'ancien Petit Séminaire
5. **Requalification de l'îlot immobilier incluant le bâtiment Ceppe**
6. **Aménagement et requalification de l'îlot de l'ancien hôtel**
7. **Formation « Revitaliser son centre-bourg » par le CAUE**
8. **Engagement d'une adaptation des documents d'urbanisme pour conforter la stratégie de redynamisation**



24. Réalisation d'une étude de développement du commerce et de dynamisation des centralités

25. Développer les animations dans le centre-bourg en lien avec les commerçants
26. Réflexion sur un projet de signalétique commerciale piétonne



17. Création du quartier Espace des jardins (± 20 logements)

18. Réalisation d'une étude de repérage du bâti de l'îlot de l'Industrie

19. Acquisition et aménagement de l'îlot rue du Calvaire

20. Requalification de la maison 25 rue du Général de Gaulle

21. Acquisition et aménagement de l'îlot situé face au collège, rue du 8 mai, en vue de la réalisation d'une opération d'ensemble d'habitat et/ou d'espaces dédiés à des services en lien avec la jeunesse et le scolaire



35. Aménagement d'une zone de loisirs intergénérationnelle à la Plaine des sports

36. Requalification du Logis Saint-Joseph : création d'un lieu de vie associatif autour des arts et de la culture



38. Recomposition du cadre de vie urbain et des circulations en centre-bourg

A- Aménagement Place de l'Église

B-Aménagement de la rue de Lattre (liaison douce sécurisée entre quartiers d'habitation et centre bourg)

39. Réflexions et requalification de la rue Jean de Suzannet – Interconnexion centre-bourg (secteur des écoles) avec la Plaine des sports

40. Développement d'un schéma directeur des modes actifs

41. Réflexions sur les solutions alternatives de mobilités

49. Requalification de l'espace public Impasse des Bruyères et du passage du Mexique

50. Requalification et réaménagement de la rue de l'Industrie

49. Création d'un îlot de fraîcheur - Espace des jardins

50. Requalification et réaménagement de la place des martyrs et de la rue Jacques Bousseau

51. Requalification et réaménagement de la rue Louis Marie Baudouin

52. Réflexion et aménagement d'un tiers-lieux nature sur le site du lac de la Bultière

53. Instauration d'un plan de vigilance patrimonial

49. Réaménagement du Pré de l'Âne et de la vallée de la Petite Maine

50. Requalification du sentier du patrimoine (signalétique et circuit)

49. Réactualisation du dispositif « Participation citoyenne »

49. Instauration d'interventions sur le cyberharcèlement

▭ Secteur d'intervention ORT « Centre-bourg »

▬ Actions Multithématiques

▭ Habitat

▭ Commerces / Artisanat

▭ Services de proximité et équipements structurants

▭ Accessibilité, mobilité, connexion

▭ Espaces publics / cadre de vie / paysages

Actions non localisées :

7 – 8
24 – 25 – 26
40 – 41
54 – 55 – 57 – 58 – 59





Vie municipale

LES AVANTAGES CONCRETS ET IMMÉDIATS DE L'ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE) : LES OUTILS JURIDIQUES ET FISCAUX

1

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE EN CENTRE-VILLE

- Dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques

2

FAVORISER LA RÉHABILITATION DE L'HABITAT

- Accès prioritaire aux aides de l'Anah
- Éligibilité au Denormandie dans l'ancien*

3

MIEUX MAÎTRISER LE FONCIER

- Droit de préemption urbain renforcé
- Droit de préemption dans les locaux artisanaux

4

FACILITER LES PROJETS À TRAVERS DES DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX

- Permis d'innover
- Permis d'aménager multi-site



FOCUS

Parmi la palette d'outils au service du projet de redynamisation, on peut citer notamment le dispositif Denormandie dans l'ancien, un dispositif fiscal (réduction d'impôt sur le revenu) voté dans la loi de finances 2019 et accordé dans le cadre d'un investissement locatif réalisé par la réhabilitation d'un logement ancien :

OBJET DE L'AIDE

Acquisition-amélioration de logements ou transformation d'un local en logement.

POUR QUEL PUBLIC ?

Propriétaires physiques bailleurs (et associés physiques de sociétés propriétaires non soumises à l'impôt sur les sociétés, hors SCPI).

Le dispositif s'adresse donc aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

QUEL SECTEUR CONCERNÉ ?

L'ensemble du périmètre communal d'une commune concernée par une ORT.

POUR QUEL(S) TRAVAUX ?

Les travaux doivent représenter au moins 25% du montant total de l'opération. Le Denormandie dans l'ancien concerne

tous travaux, à l'exception de ceux portant sur des locaux ou des équipements d'agrément, ayant pour objet la création de surfaces habitables nouvelles ou de surfaces annexes, la modernisation, l'assainissement ou l'aménagement des surfaces habitables ou des surfaces annexes ainsi que les travaux destinés à réaliser des économies d'énergie pour l'ensemble de ces surfaces. Les travaux éligibles au dispositif Denormandie dans l'ancien doivent aboutir à une amélioration de la performance énergétique.

DESTINATION FINALE ET CONTREPARTIES

Location sous plafond de loyer et de revenu des locataires (barème locatif intermédiaire).

MONTANT DE L'AIDE

La réduction d'impôt est calculée sur la base du coût total des travaux, dans la limite des plafonds suivants :

- deux logements au plus par contribuable et par an ;
- un montant total d'opération plafonné à 300 000 € par personne et par an ;
- la réduction d'impôt est calculée sur le prix de revient retenu dans la limite d'un plafond de 5 500 €/m² de surface habitable (en tenant compte de la limitation annuelle de la base de la réduction d'impôt à 300 000 €).

Pour une location de :

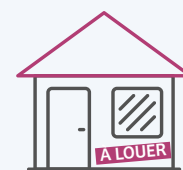


Pour aller plus loin :

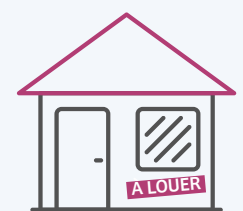
<https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-denormandie-aide-fiscale-renovation-et-location>



6 ANS : -12%



9 ANS : -18%



12 ANS : -21%

> QUELS USAGES ET AMÉNAGEMENTS POUR LE PRÉ DE L'ÂNE ?

Venez participer à l'atelier de concertation.



LE SITE

Le site naturel du Pré de l'Âne, vous le connaissez tous !?

Situé en bordure de la Petite Maine, à proximité du pôle commercial, de la mairie ou encore de l'école et du collège, il a tous les atouts pour être un lieu privilégié pour les habitants, pour se détendre, se rencontrer, se divertir, partir en promenade, faire du sport ou encore organiser des animations et évènements.

Mais quels usages faudrait-il privilégier, ou éviter ?

Quels aménagements prévoir pour rendre le site plus accueillant et fonctionnel ?

LA DÉMARCHÉ DE CONCERTATION

Dans le cadre de la labellisation « Petites Villes de Demain », la Municipalité souhaite remettre le Pré de l'Âne au centre de la vie communale, par un projet d'aménagement qui pourrait être réalisé en 2023. **Pour que ce projet réponde au plus près aux besoins des usagers, nous faisons appel à vous !**

L'atelier de concertation permettra de travailler collectivement sur ce projet, de partager les besoins et les idées, et d'esquisser ensemble les contours du projet souhaité.

Cette démarche est ouverte à toutes celles et ceux qui sont en âge de contribuer dans un travail en petits groupes, à la fois ludiques et sérieux !

OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

L'atelier de concertation aura lieu **le samedi 25 juin de 9h30 à 12h30, à la salle Emeraude.**

Pour y participer, inscrivez-vous directement en Mairie ou via le formulaire à remplir sur le site :

www.chavagnes-en-pailleurs.fr



Venez participer à l'atelier de concertation !

Le samedi 25 juin
de 09h30 à 12h30

à la Salle Emeraude



Inscription en mairie :
2, Place des Justes
85250 Chavagnes-en-Pailliers
Tél. : 02 51 42 21 06

ou par internet :
<https://www.chavagnes-en-pailleurs.fr/concertation-pre-ane/>





Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine

> LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Les travaux de réfection de quelques voûtes des bas-côtés et de reprise des arcs ornementaux de la nef (liernes) sont désormais terminés.

Après la dépose des échafaudages, il a fallu nettoyer en quelques jours sol, moquette et bancs pour que l'Église puisse être réouverte : le premier office a pu avoir lieu le **dimanche 13 mars**.



Nettoyage des bancs par les bénévoles et des services techniques



La façade nord est terminée

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré, avec les services techniques, pour sortir les bancs, les laver et les repositionner. Pour rappel, l'église avait été fermée pour des raisons de sécurité, en août 2020.

Il reste encore des travaux sur le chevet avec la reprise notamment des vitraux du cœur, ce qui explique la présence d'échafaudages dans le chœur pour leur dépose et repose.

L'orgue va garder son habillage de protection jusqu'à la fin des travaux qui sont prévus pour la fin d'année 2022.



Travaux en cours sur le retour de transept et sur une partie du chevet



Reprise de la charpente



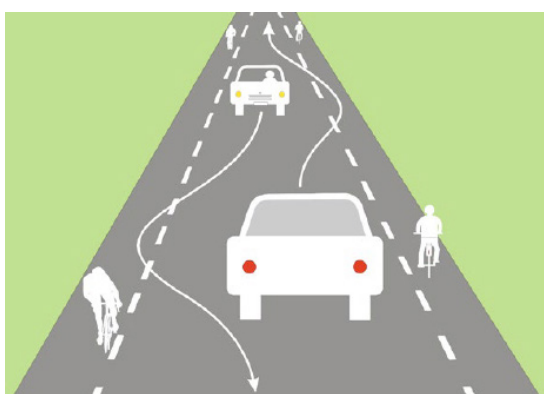
.....o Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine

> À L'ESSAI : UNE CHAUSSÉE À VOIRIE CENTRALE BANALISÉE

La commune est soucieuse d'améliorer et de sécuriser la circulation des piétons et cyclistes à travers des cheminements doux. C'est le cas dans les aménagements des lotissements, du centre bourg et de la plaine des sports.

Elle est sensible aussi à celle reliant les grands villages au cœur d'agglomération.

La commission s'est intéressée à une alternative possible mise en place dans certaines collectivités : les **Chaussées à Voirie Centrale Banalisée** (dénommées aussi « Chaucidou ») que l'on retrouve à Clisson vers le quartier de la gare ou pour la route communale reliant St Sulpice-le-Verdon et St André 13 voies.



Ces voiries, d'origine nordique se développent de plus en plus en France.

La CVCB est un outil permettant de prendre en compte les cyclistes dans les cas où les contraintes rendent difficiles le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

C'est une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de l'axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les deux-roues sur les deux parties latérales.

La largeur de la voie ouverte aux autres véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence des deux-roues.

A titre expérimental, une « chaucidou » va être mise en place, en 2022, entre le Cimetière et la Morinière (du carrefour de la route de la Gerbaudière à la sortie du village de la Morinière pour être plus précis).

Pour rappel, l'objectif est de permettre une liaison directe **sécurisée** vers le centre-bourg d'un des grands villages de Chavagnes et de réduire les vitesses.



Les retours des collectivités ayant déjà eu recours à ces CVCB sont positifs, répondant à leurs attentes.

Pour compléter, une étude plus globale va être initiée dans les prochains mois pour élaborer un schéma de mobilité communal et intercommunal qui s'inscrira dans le projet de territoire.

Nul doute que le retour d'expérience permettra d'argumenter et d'étayer la réflexion des différentes commissions.



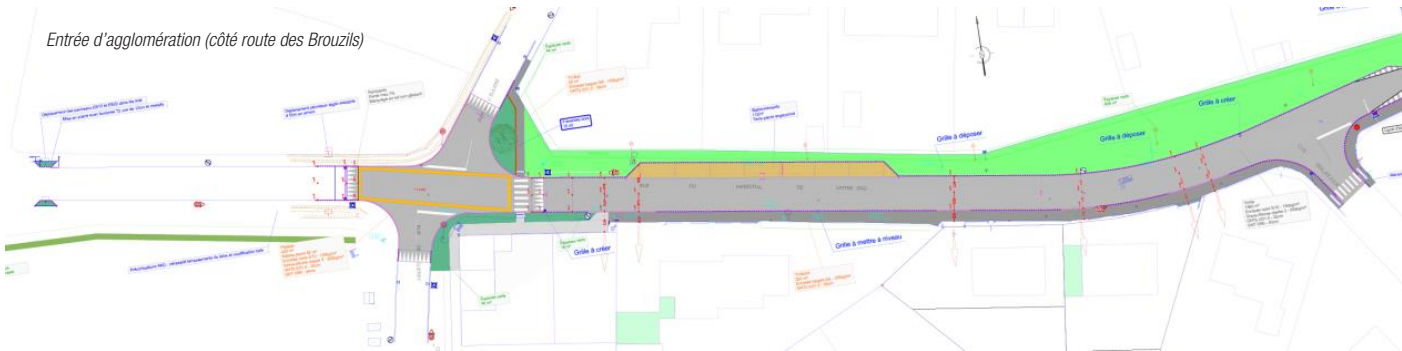
Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Après les différents aménagements effectués ces dernières années sur les entrées de bourg, celui concernant la rue de Lattre de Tassigny (entrée route des Brouzils) va démarrer à partir de juin pour se terminer en novembre.

Des travaux d'enfouissements des réseaux électriques dans le cadre du déploiement de la fibre (2020) puis la reprise entière du réseau d'eaux pluviales (2021) ont précédé ce futur aménagement.

Entrée d'agglomération (côté route des Brouzils)



Du carrefour du fief de la maison neuve à celui du chemin de la plante



Deux axes prioritaires ont guidé ce projet.

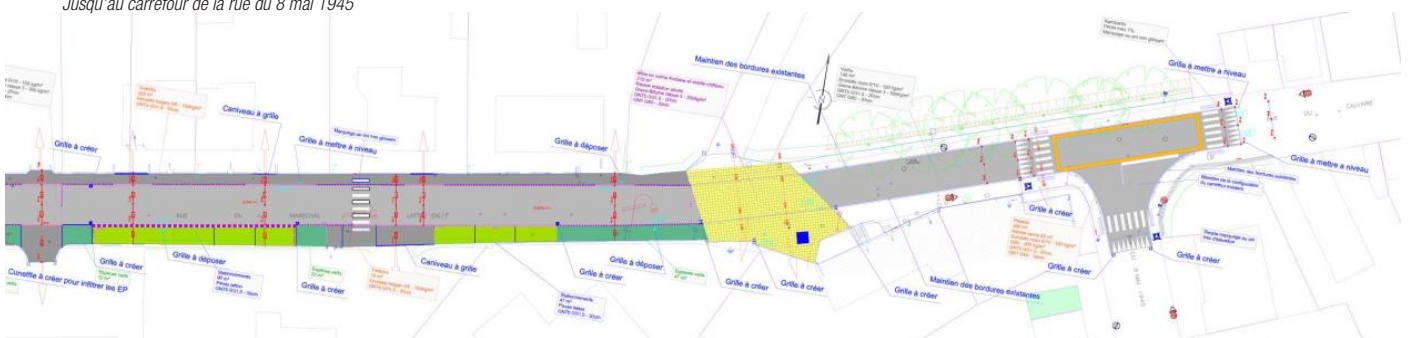
Le premier a été de sécuriser les déplacements, par :

- des cheminements facilités pour les piétons,
- la succession de « contraintes » telles que des plateaux à l'entrée d'agglomération et aux intersections avec le chemin de la Plante puis avec la rue du 8 mai (en priorité à droite), une écluse pour « casser » la vitesse.

La volonté d'apporter des solutions durables en intégrant des surfaces perméables :

- Des stationnements enherbés
- Des aménagements paysagers récupérant les eaux de ruissellement.

Jusqu'au carrefour de la rue du 8 mai 1945



Actions sociales

> RÉSIDENCE AU FIL DES MAINES

Ateliers bien-être

La Résidence au Fil des Maines met en place des ateliers Bien-Être pour les professionnels en faisant appel à deux intervenantes : praticiennes en massage bien-être et sophrologue

Dans le cadre d'un temps de réflexion à la bienveillance, la Résidence au Fil des Maines a organisé pour ses salariés des séances de «simulation grand âge»



En septembre dernier, les professionnels ont eu l'occasion d'utiliser une panoplie qui permet de simuler les limitations liées à l'âge et la maladie. Equipé d'un gilet de poids et de différents accessoires lestés qui limitent l'amplitude des mouvements, chacun a pu ressentir le vieillissement du corps en situation réelle. Organisée dans une des chambres de l'EHPAD, la séance permettait de vivre différentes actions du quotidien : se lever du lit, s'installer dans un fauteuil roulant, enfiler un vêtement, se coiffer, boire un verre d'eau. De plus, chaque personne pouvait éprouver des problèmes de vision et d'audition qui compliquent l'exercice.

Par cette méthode active de sensibilisation, les professionnels ont été à même de percevoir leur corps ainsi que l'espace sous un angle différent et de réfléchir à leurs pratiques pour accompagner au mieux les personnes âgées.

Cet outil de simulation sera utilisé régulièrement pour la sensibilisation des professionnels lors des formations organisées chaque année par la psychologue de l'EHPAD



> ABS/CTG

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts s'engage dans l'élaboration d'un projet social afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles, des jeunes et des seniors.

Cette démarche s'appuie sur un diagnostic réalisé au cours de l'année 2021 et restitué aux élus le 22 février dernier. Ce diagnostic a été présenté à la population lors de deux réunions publiques, en mars dernier. Des groupes de travail ont été constitués lors de ces réunions suivant les thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, personnes en situation de handicap, seniors, précarité, accès aux droits.

Ces recueils et analyse des besoins permettront de définir un ou des plans d'actions pour chacune des thématiques et ainsi répondre au plus près et au mieux aux besoins des habitants du territoire. Ce projet social de territoire sera restitué en décembre 2022 et fera l'objet d'une restitution publique.

> CIMETIÈRE

Des racks à vélos ont été installés par les services près de la petite grille du cimetière. Les cyclistes pourront ainsi stationner leur vélo en toute sécurité !



> RÉEL

Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne



Tél : 02-51-46-48-38
contact@reel-ges.fr



Actions sociales

> CLUB LES AMITIÉS CHAVAGNAISES

Des sourires sur les visages et satisfaction d'échanger et de partager !!!

Notre Assemblée Générale 2020-2021 a eu lieu le Jeudi 24 Mars devant une centaine d'adhérents. Un diaporama a présenté les diverses activités hebdomadaires (rando, chant, jeux de cartes et boules) qui ont repris après cette trop longue période de crise sanitaire.

Nos projets pour 2022 : repas le 28 Avril, visite de Trivalis le 20 Mai, pique-nique le 16 Juin, voyage en Norvège du 21 au 28 Juin, séjour dans le Doubs du 10 au 17 Septembre, concours de belote le 2 Octobre et le 17 Novembre (Téléthon), après-midi dansant le 9 Octobre...



A l'issue de l'AG, il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration (19 membres). Puis le 6 Avril, le CA a élu les 7 membres du bureau pour 3 ans :

- Président : Louis-Marie RABREAUD
- V/Président(e)s : Marie-Dominique GUINEBAUD et Gaby ALLAIN
- Secrétaires : Monique HERBRETEAU et Jacky RAVON
- Trésorier(e)s : Françoise LARDIERE et Bernard BOISSON

Pour toute info complémentaire :

- Louis-Marie RABREAUD 07 50 21 18 06
- Jacky RAVON (chorale) 06 45 05 41 39
- Gaby ALLAIN (rando) 06 07 30 74 05

«Bien vieillir, c'est d'abord bien vivre avec les autres !»

> CCAS

Réfugiés ukrainiens

Lors de sa dernière réunion du 16/03/2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a abordé le drame qui se déroule actuellement en Ukraine. Quelles solidarités mettre en place ? Comment se mobiliser localement pour aider le peuple Ukrainien ? Les besoins sont actuellement importants et le seront très probablement dans la durée et notamment financiers. C'est pourquoi le CCAS propose de lancer une collecte d'argent au niveau communal. Cette collecte sera versée auprès de l'association Vendée-Ukraine ayant des liens très proches depuis plus de 20 ans avec l'Ukraine et soutenue par le département.



Suite à 2 réunions, en présence du CCAS, d'élus et de membres d'associations, plusieurs associations de la commune ont témoigné de leur solidarité par des actions réalisées ou à venir, cette liste est non exhaustive :

- Le Secours Catholique,
- Les Amitiés Chavagnaises,
- Le Foyer des Jeunes,
- L'association L'AMMI
- Familles Rurales/Cinéma,
- Saint-Louis Handball,

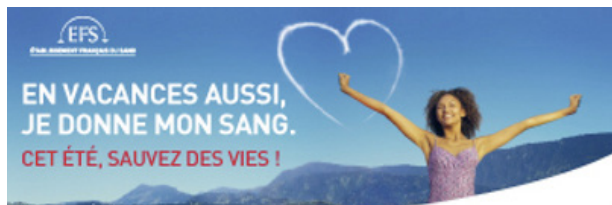
Aussi, il est envisagé de programmer une journée spéciale « Ukraine » le samedi 17 septembre. Le programme serait le suivant :

- Le matin : marches, apéro offert par la mairie, suivi d'un pique-nique,
- L'après-midi : projection d'un film sur l'Ukraine, suivi de témoignages/échanges sur ce pays,
- Le soir : apéro/concert.

L'organisation précise de la journée sera définie lors de réunions organisées en mairie. Si vous êtes sensibles à cet élan de solidarité, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles ou tout simplement à participer à cette journée de solidarité envers le peuple ukrainien ! Venez vous faire connaître en mairie si vous souhaitez être bénévoles ! Merci !

Actions sociales

> EFS DON DU SANG



Donner son sang,
c'est offrir la vie.
www.donusang.net



Vous souhaitez donner votre sang pour la 1^{ère} fois ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

📍 Faire le test en ligne sur
dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Mairie de CHAVAGNES EN PAILLERS
accueil@chavagnes-en-paillers.fr - Tél : 02.51.42.21.06

> RÉFLEXION SUR LE HANDICAP

Pourquoi cette initiative ?

M. Le Maire souhaite apporter une réflexion sur l'inclusion du handicap sur le territoire local, c'est-à-dire Chavagnes. La feuille de route de cette réflexion est blanche, reste à écrire. Un groupe de personnes concernées par cette thématique s'est constitué pour accompagner les élus de la commission sociale.

Recueillir les attentes et les souhaits des familles, des professionnels, des associations dans ce domaine et faire en sorte d'apporter des pistes de travail pour avancer sur ce sujet tous ensemble. Une première réunion a permis de faire état de ce qui existe et de recueillir les besoins.

La seconde réunion prévue début juin sera l'objet d'un travail sur les sujets priorisés par les participants.



ASSOCIATION
JALMALV

JALMALV VENDÉE, son équipe d'accompagnement du DEUIL vous propose

GRATUIT

de la RANDONNÉE-SENS...

SAMEDI 18 JUIN
de 9h30 à 17h

Lac de la BULTIÈRE
Parking Pont de Preuilly
CHAVAGNES EN PAILLERS

... à la RANDO-NAISSANCE

VOUS POUVEZ

- Venir accompagné(e) d'un proche
- Ouvert aux personnes à mobilité réduite
- Apportez votre pique-nique
- Goûter offert en fin d'après-midi

Le chaos du deuil vous bouscule profondément
Vous cherchez à retrouver le chemin de la **VIE**
A apaiser votre douleur,
A retrouver du lien,
A vous reconstruire...

MARCHER ensemble dans la nature en ouvrant NOS SENS :
C'est prendre soin de soi,
Eprouver le sentiment d'appartenance au monde,
Se sentir exister au milieu des autres,
Retrouver la confiance en soi,
Se remettre en route vers une **NOUVELLE NAISSANCE...**

> JUMBO RUN LE CLOS DU TRAIL SAMEDI 21 MAI 2022



Qu'est ce que le Jumbo ?

On doit cette appellation à un éducateur pour personnes en situation de handicap anglo-saxon passionné de side-car qui voulait faire partager sa passion aux personnes avec qui il travaillait. Aidé de quelques amis, il organise une visite dans un zoo avec pour moyens de transports, des side-cars.

Ce serait en arrivant dans le parc des éléphants que quelques personnes handicapées auraient assimilé le gabarit des side-cars aux pachydermes. D'où le nom Jumbo et Run pour la promenade.

Le samedi 21 mai, pour sa 30^e édition, le Jumbo run, parti du Foyer orghandi à St Germain de Prinçay pour un parcours d'environ 120 kms à travers les petites routes du bocage vendéen sont passés à Chavagnes-en-Paillers vers 11h15.

Cette année, Le Conseil Municipal Des Enfants a été sollicité pour animer ce temps de passage des side-cars et motards.

Un joli moment de solidarité et de convivialité!

Web: <http://Jumbo.webnode.fr>

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 02.51.36.10.26 / contact@jalmalv85.fr



Exister c'est être en lien



Communication-animation-actions culturelles

› BIBLIOTHÈQUE

Nos prochaines manifestations

JUIN

- **Bébés lecteurs « La musique »** : mercredi 1^{er} juin, à 10h30
Pour les 0-3 ans. Sur inscription à l'adresse mail : mediatheque-chavagnes@ccfulgent-essarts.fr
- **Bricolage « La musique »** : Samedi 18 juin, à 10h30.
A partir de 7 ans.
Lecture de 3 histoires sur la thématique de la musique et bricolage d'un instrument de musique
Attention places limitées, uniquement sur inscription à l'adresse mail : mediatheque-chavagnes@ccfulgent-essarts.fr
- **Spectacle - concert pour enfants « Y'a un canard dans le public », par les Ouistibabas** :
mardi 21 juin à 17h15, sur le parvis devant la bibliothèque.
Entrée libre et gratuite, pour tout public.



JUILLET : PARTIR EN LIVRE 2022

- **Bébés lecteurs** : vendredi 8 juillet à 10h30 (lecture au Pré de l'âne ou dans la cour de l'espace Saint Joseph).
Pour les 0-3 ans, sur inscription
- **Cadavre exquis** : samedi 16 juillet, à 11h00.
Réalisation d'une histoire sur le thème de l'aventure. Sur inscription, à partir de 8 ans, à l'adresse mail : mediatheque-chavagnes@ccfulgent-essarts.fr
- **Atelier brico** : samedi 23 juillet à 10h30.
A partir de 6 ans ; accompagnement des parents nécessaire. Uniquement sur inscription
- **Le dessinateur aveugle : « les vacances »** : samedi 30 juillet à 10h30
Par équipe de deux ou trois joueurs, un des joueurs sera le dessinateur qui aura les yeux bandés. Son équipe pioche un mot sur la thématique donnée. L'objectif est de réaliser un dessin, guidé par la voix de son équipe, en moins de 5 min.
- **Les mercredis jeux** (6, 13, 20 et 27 juillet), de 15h à 18h
Venez profiter de jeux de société à la bibliothèque, les mercredis après-midi.
Accès libre et pour tout public.



Devenir bénévoles

La bibliothèque compte aujourd'hui une vingtaine de bénévoles qui participe activement au bon fonctionnement de l'établissement, guidée par Marion, la bibliothécaire.

Nous souhaitons aujourd'hui vous parler du bénévolat en bibliothèque. Et qui mieux que les bénévoles eux-mêmes pour en parler ?

Pour Annie F. et Lucienne, devenir bénévole est un moyen de sortir de chez soi et de faire de belles rencontres, tant au sein de l'équipe qu'avec des lecteurs. La majorité de notre équipe est à la retraite ; intégrer la bibliothèque leur permet de conserver une activité et de maintenir un certain lien social

Mais tous nos bénévoles ne sont pas des retraités ! Manon, étudiante la semaine, est présente quelques samedis par mois pour participer à l'accueil du public ou à nos animations. Ce qui la motivait le plus était de contribuer à la vie de la bibliothèque :

« Partager la passion de la lecture et de la culture, autant avec l'équipe qu'avec les lecteurs, que nous conseillons, est très enrichissant ! » assure Dédette. « De nombreuses activités indispensables à la vie de la bibliothèque permettent de partager de bons moments de convivialité »

« Tout en faisant de belles rencontres, nous tentons de monter des projets et de proposer une diversité de l'offre culturelle, toujours dans la joie et la bonne humeur ! » ajoute-elle.

« La mise en réseau de la bibliothèque et surtout la présence de la bibliothécaire depuis un an ont ajouté une vraie dynamique à ce groupe qui continue de s'étoffer. N'hésitez pas à nous rejoindre ! » conclut Dédette.

Devenir bénévole vous intéresse ? N'hésitez pas à nous rencontrer lors des heures d'ouverture de la bibliothèque ou à nous contacter par mail à l'adresse

mediatheque-chavagnes@ccfulgent-essarts.fr

Les jeunes âgés de 16 ans sont également les bienvenus !

Communication-animation-actions culturelles

Le prix des lecteurs

Le réseau des bibliothèques organise pour la 1^{ère} fois un prix des lecteurs qui se déroulera du 19 mars au 15 octobre 2022. Ce prix est une sélection de six premiers romans parus en 2021 et proposés par les bibliothécaires et des bénévoles du réseau.

La sélection est composée des titres suivants :

- **Furies** de Julie Ruocco
- **Le parfum des cendres** de Marie Mangez
- **L'élégant** de Barthélémy Desplats
- **Que sur toi se lamente le tigre** d'Emilie Malfatto
- **Blizzard** de Marie Vingtras
- **Qu'allons-nous faire de ces jours qui s'annoncent ?** de Marguerite Imbert

Les livres sont mis à disposition des lecteurs dans toutes les bibliothèques. Certains titres existent également en format numérique et sont téléchargeables sur la médiathèque numérique de Vendée : <https://emedia.vendee.fr>



Les lecteurs votent individuellement dans la bibliothèque de leur choix ou en ligne sur le site internet :

<https://mediatheque.ccfulgent-essarts.fr>.

Des animations seront proposées durant toute la période du prix dans les bibliothèques du réseau.

Le prix commence le 19 mars et les votes se clôtureront le 15 octobre 2022.

La proclamation du palmarès et la soirée de clôture aura lieu le samedi 19 novembre 2022 dans l'une des bibliothèques du réseau.

Renseignements auprès du réseau des bibliothèques au **02 52 61 45 71** ou par mail à mediatheque@ccfulgent-essarts.fr

Les coups de cœur de notre équipe

Le vieux vélo vert de Monsieur Eugène par Fabienne Billon et Tonitorfer

« Arrivé chez ses amis, sur l'île aux fleurs, un ours découvre un vieux vélo vert dans la cave de la maison. Il décide de l'enfourcher et de partir en voyage sur les chemins de l'île. »

Gros coups de cœur pour cet album

Marion, bibliothécaire



Le guerrier de porcelaine par Mathias Malzieu

« En juin 1944, le père de Mathias, le petit Mainou, neuf ans, vient de perdre sa mère, morte en couches. On décide de l'envoyer, caché dans une charrette à foin, par-delà la ligne de démarcation, chez sa grand-mère qui a une ferme en Lorraine. Ce sont ces derniers mois de guerre, vus à hauteur d'enfant, que fait revivre Mathias Malzieu, mêlant sa voix à celle de son père. »

Dans ce roman intime, on redécouvre la plume si caractéristique de l'auteur, mêlant humour et poésie, à la manière de Boris Vian. Lectrice déjà conquise par ses romans précédents, je me suis plongée avec bonheur dans la vie d'un enfant au temps de la Seconde Guerre Mondiale, mais sur un ton plus léger et joyeux.

Marion, bibliothécaire



La chronique des Bridgerton, tome 1 et 2, par Julia Quinn

« Londres, 1813. Découvrez les aventures des huit membres de la très aristocratique famille Bridgerton, racontée par la mystérieuse chroniqueuse mondaine, Lady Whistledown »

Vous connaissez certainement la série adaptée sur Netflix, mais la série littéraire est encore mieux ! Les histoires des différents membres de cette famille sont passionnantes, les personnages très attachants et la touche d'humour de Lady Whistledown nous offre un bon moment de lecture

Manon, bénévole.



Macha ou l'évasion par Jérôme Leroy

« Dans un monde où il n'y a plus de téléphone portable, plus de pollution et où la course au profit a disparu, Macha, qui a 100 ans, est l'un des dernières personnes nées au 21^e siècle et à avoir connu la Fin. Elle accepte de raconter son histoire... »

J'ai été agréablement surprise par ce roman adolescent dans le lequel j'ai été rapidement plongée. L'histoire a un écho particulier avec notre époque actuelle, comme une prophétie.

Marilyne, bénévole.





Communication-animation-actions culturelles

> ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS EN 2021 LE SAMEDI 2 AVRIL À LA BIBLIOTHÈQUE



La municipalité, en lien avec le comité des fêtes, a convié samedi 2 avril les nouveaux nés de l'année 2021

Une vingtaine de familles a répondu présente à l'invitation et à cette occasion elles ont pu participer à un temps d'animation à la bibliothèque autour d'une séance de « bébé lecteurs » animée par Marion, la bibliothécaire.

Cette animation a été suivie d'un temps d'échanges et de convivialité pendant lequel il leur a été remis les cadeaux offerts par le comité des fêtes et la commune de Chavagnes en Pailleurs et il leur a été présenté l'arbre fruitier planté au nom des enfants nés en 2021.



> L'ÉTÉ EST ARRIVÉ À CHAVAGNES EN PAILLERS



> RÉUNION DE QUARTIER

Le jeudi 31 mars, la commission communication a convié les habitants des quartiers de la rue de Lattre et ses environs.

Cette réunion de quartier s'est déroulée à l'espace Molière et elle a permis à l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants et présenter ainsi les projets de la commune.

S'en est suivi un temps d'échanges et de convivialité très apprécié. La prochaine réunion de quartier est fixée au jeudi 13 octobre, elle concernera les habitants du quartier de l'industrie et ses alentours. Les quartiers concernés recevront une invitation.



BÉNÉVOLE, *une vocation*

**Pour ce second trait d'union consacré aux bénévoles,
vous trouverez dans ce dossier spécial une rétrospective
sur les bénévoles don du sang
et les bénévoles du « seniors et le numérique »**



LES BENEVOLES DU DON DU SANG

Le don du sang n'est pas organisé en association sur notre commune. La commission Actions Sociales de la mairie pilote l'organisation, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles que nous remercions vivement. Après recherches dans nos archives, des documents datant de 1960 démontrent déjà ce fonctionnement avec des bénévoles. Les archives plus récentes ne montrent pas de changement quant à cette organisation.

Un peu d'histoire :



Dr A. BOUTELIER

Jusqu'en 1939, parmi les rares médecins Vendéens qui réalisèrent des transfusions sanguines, d'urgence par la méthode du "bras à bras", il faut citer :

*les docteurs **André BOUTELIER** à La-Roche-sur-Yon, **Octave MARCHAND** aux Sables-d'Olonne, **Yves FLEURANCE** à Fontenay-le-Comte. Ce dernier dès 1934, transfusait des opérés avec une seringue de Jubé, en faisant appel à des donneurs parmi les employés de l'hôpital, les agents de police et les gendarmes.*

*En 1947, le docteur **Raoul JOUSSEMET** créa la première « banque du sang » à l'hôpital de la-Roche-sur-Yon avec seulement une douzaine de donneurs qui permettaient de pratiquer quelques dizaines de transfusions sanguines par an.*



Dr JOUSSEMET

*Il est remplacé jusqu'en 1960 par **Madame CAMUS**, chef du laboratoire départemental. En 1952, cent quarante deux transfusions sont pratiquées à la banque du sang de la-Roche-sur-Yon.*

En janvier 1954, les premières « journées du sang Vendéennes » sont organisées à Fontenay-le-Comte et à Challans.

*En 1956, le docteur **Jacques CHEVALIER** organise la transfusion sanguine en Vendée, dans un petit local contiguë à la salle d'opération.*

***Mademoiselle SEBILEAU** (qui deviendra Madame **Nicole JOUHIER** en 1962) est recrutée pour accueillir et prélever les donneurs.*



Mme CAMUS



Dr J. CHEVALIER

En 1956, il est décidé de créer un centre de transfusion sanguine dans les locaux de l'hôpital, boulevard d'Angleterre à la Roche-sur-Yon.

*Le 4 juin 1957, **Albert MOCQUILLON** devient donneur de sang et fonde en 1961 la Fédération Départementale des Donneurs de Sang de Vendée. Le 14 novembre de cette même année, jour du terrible accident de chemin de fer à Chantonay, 120 donneurs de sang se présentent à la banque du sang et contribuent ainsi à sauver de nombreuses vies humaines.*

En 1959, 2340 flacons de sang sont utilisés pour transfuser des malades et des blessés.

Le 8 octobre de cette même année, la banque du sang devient Centre de Transfusion sanguine, avec pour mission d'assurer le fonctionnement de la transfusion sur le département de la Vendée dans un local de 200 m² situé Bd d'Angleterre.

QUELQUES CHIFFRES :

Décembre **1966**, il est réalisé **265 dons**
sur la commune de Chavagnes en Paillers

Novembre **1968** le chiffre augmente
progressivement pour arriver à **301 dons**

342 dons ont été réalisés en **2012**
et **382** en **2019**



Aujourd'hui il y a environ **13 bénévoles**
qui se relaient à chaque don du sang environ tous les 3 mois.

Ils sont présents pour épauler la mise en place du matériel de l'établissement
français du sang, préparer les collations et servir les donneurs.

Un grand merci à eux pour leur disponibilité.



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  



SÉNIORS ET NUMÉRIQUE

2019 - C'est à la suite d'un concept issu de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts et d'une enquête menée par la commune, qu'une organisation, portée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est mise en place pour aider des seniors à apprivoiser l'informatique et ainsi éviter la fracture numérique.

Un appel à des bénévoles ayant des connaissances dans le domaine de l'informatique est lancé. Une enquête est réalisée pour évaluer les besoins des demandeurs. Ensuite des groupes sont formés en fonction des demandes mais aussi des niveaux. M. Nicolas Coube est professionnel informatique, les 8 bénévoles en place, ont besoin de son expérience et ses compétences pour diriger les cours. Le contenu des cours : la découverte du traitement de texte ; l'organisation des dossiers, le traitement de photos et la réalisation d'album photos ; la demande administrative sous toutes ses formes (Banque, Sécurité Sociale, Impôts, Mutuelle,...) la recherche sur internet en toute sécurité... Les premiers cours sont donc lancés d'octobre à décembre 2019. Le nombre de participants par session est de 20 répartis en 3 groupes.

En 2020, compte tenu, du contexte sanitaire, les cours programmés ont été reportés à plusieurs reprises. Ils ont été réalisés en 2021 et début 2022.

INSCRIPTIONS AUX SÉANCES POUR 2022/2023

Deux nouvelles sessions sont programmées en 2022 et 2023. La 1^{ère} aura lieu d'octobre à décembre et la seconde de janvier à mars 2023. Au programme de ces sessions : 10 séances de 2h environ pour apprivoiser l'outil informatique, chacun à son rythme.

Tarif : 20 € par session.



FORMATEUR ET BÉNÉVOLES :

COUBE Nicolas
ALLAIN Louis Marie
CHAUVET Louis Marie
DUMONT Jean François
MARTINEAU Marie Thérèse
MOREAU Jean Bernard
PINET Patrice
RESWEBER Michel

*Un grand merci à eux
pour leur implication.*

Contact et inscription :
Emeline GUICHETEAU
02 51 42 21 06
ccas@chavagnes-en-paillers.fr



***Nous pouvons aussi remercier les bénévoles
du secours catholique et du transport solidaire.***



Communication-animation-actions culturelles

› FAMILLES RURALES - CINÉMA

C'est l'été au ciné

Le 21 juin, c'est le jour de l'été. Et si vous veniez fêter l'été au ciné.

Nous vous proposons un programme en lien avec la fête de la musique.
Le thème du chant a été choisi pour vous divertir.

- **Mardi 21 juin à 15 heures et 20 heures 30:**
 - La chorale des Amitiés Chavagnaises interprétera quelques chansons
 - Projection du film «Si on chantait»
 - Temps convivial autour d'un bar
- **Mercredi 22 juin à 14 heures 30:**
 - Projection du film «Tous en scène 2», film d'animation qui convient à tous, petits et grands

Nous avons souhaité proposer une animation festive pour l'été qui, nous l'espérons, réjouira toutes générations.

IMPORTANT: CHANGEMENT DE DATES

Les dates de projection des films inscrites dans l'agenda papier ont été modifiées.
Pour octobre, notez dès à présent le week-end du 14 octobre au lieu de 21 octobre.
Pour décembre, notez le week-end du 9 décembre au lieu du 16 décembre.



› COMITÉ DES FÊTES

Calendrier 2022 du Comité des Fêtes

- **Accueil des nouveaux-nés : Il était une fois...**

Le Comité des fêtes s'est associé à la municipalité ce samedi 2 avril 2022, pour accueillir les familles et leurs bébés nés l'an passé. Contes et belles histoires étaient au rendez-vous cette année par une séance bébés lecteurs offerte aux 18 têtes blondes et leurs parents venus au rendez-vous à l'Espace St Joseph.



En attendant de pouvoir goûter aux fruits du Nashi, poirier asiatique planté en l'honneur des enfants dans le verger de la Herse par la municipalité, les bout 'choux sont repartis avec un livre et une séance bébé nageur.

- **La Fête d'la brioche revient !**

Retenez ces dates : les 11 et 12 juin 2022. Au menu : run color, exposants, apéro concert, courses tracteurs tondeuses, structures gonflables... Feu d'artifice... les festivités ne manqueront pas. Sans oublier les concours : brioche et gâche, brioche ménagère, apéro maison. A vos cahiers de recettes !

- **Sardinade**

Le 13 juillet bien sûr, Mister B et Mam'zelle Cha nous accompagneront, un duo attachant où se mêlent bonne humeur, poésie sur des airs pop-folk.



› THÉÂTRE DES 4 MOINEAUX

Les 4 moineaux recrutent !

Afin de renforcer ses effectifs, la troupe de théâtre amateur de Chavagnes-en-Paillers recherche de nouveaux acteurs masculins.

Tu es un homme âgé de 7 à 77 ans ? Tu es motivé et disponible pour répéter deux soirs par semaine à partir de septembre ? Tu es prêt à t'engager pour assurer 9 représentations entre mi-janvier et mi-février ? Tu es novice ou expérimenté et souhaites tenter l'aventure ? Contacte-nous via notre page Facebook ou par téléphone au

06 24 43 93 53 (Sophie Brodu, présidente).



> TERRES DE JEUX 2024

Bonne nouvelle ! Notre commune est maintenant labellisée Terres de Jeux 2024.

Avec ce label, nous nous engageons à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux de Paris 2024, à changer le quotidien des gens grâce au sport et à permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Pour cela, un partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée a été conclu qui permettra de bénéficier de nombreuses actions sur notre commune, en lien avec les associations et les établissements scolaires notamment.

Un travail de programmation va débuter cet été. Le détail des actions qui seront mises en œuvre dans l'année à venir sera présenté dans le prochain Trait d'Union.



> BASE NAUTIQUE DE LA BULTIÈRE

L'été se prépare à la Bultière

Prenez le grand air à la Bultière. Avec nos nouveaux bateaux, accessibles à tous, pratiquez l'aviron aisément et en toute sécurité

La base nautique de la Bultière est ouverte toute l'année, particulièrement pour une pratique loisir de l'aviron. La nouveauté, cette année, ce sont les bateaux tout neufs dont nous venons de nous équiper.

Il s'agit de bateaux très stables, bien adaptés à l'initiation. Ils permettent aussi d'évoluer dans sa pratique et d'avoir de bonnes sensations de glisse. Notre objectif est d'ouvrir la pratique de l'aviron à un large public. C'est une bonne occasion de prendre l'air et de pratiquer une activité physique à sa mesure.

L'arrivée des beaux jours est plus incitative pour pratiquer nos activités nautiques.

Début mai, prenez une licence de 3 mois pour vous essayer à l'aviron

De juin à septembre optez pour des séances de 2 heures de découverte de l'aviron.

Si vous souhaitez pratiquer l'aviron sans adhérer au club vous pourrez louer nos nouveaux bateaux à condition d'avoir suivi au préalable deux séances d'initiation.

Bien sûr, vous retrouverez aussi nos locations de canoës et paddles, les initiations paddle ainsi que les stages jeunes de 2 jours en juillet et août.



Consultez notre site internet pour voir les horaires et réservez vos places ou appelez nous au 06 52 15 72 09

> BILLARD CLUB «LES GAVROCHES»

Animation au collège Sainte Marie

Le club de billard « Les Gavroches », associé au club de Saint Fulgent, a animé plusieurs séances d'initiation au collège Sainte Marie ces dernières semaines.



4 billards ont été installés dans le foyer et l'aumônerie. Pour les 3 séances, c'est presque 100 élèves de tous niveaux qui ont ainsi pu découvrir les différents coups du billard. Prendre les bonnes positions et ainsi commencer à empocher les billes, se servir des bandes, calculer les angles, anticiper les trajets des billes, c'est un peu la mise en pratique des cours de géométrie.

Nous remercions le collège Sainte Marie pour leur accueil et la mise à disposition des locaux. Un grand merci également au comité de Vendée billard pour le prêt des billards.



Une expérience à renouveler, sans doute à l'occasion de l'organisation du prochain tournoi régional qui se déroulera du 14 au 16 octobre 2022 à la salle de sports. Plus de 20 billards seront installés, le club en profitera pour faire participer les élèves de toutes les écoles de la commune dans la journée du vendredi, à plusieurs séances de découverte.

Contact du club : billardclubesgavroches@gmail.com - 07 87 02 07 30



Sports - Loisirs - Tourisme

> FOLKA-DANSE

A FOLKA-DANSE, on y joue, on y danse, on y chante, juste pour le plaisir.

Cours de nombreuses danses traditionnelles vendéennes et bretonnes; du folklore des autres régions de France et du monde à l'Atelier.

L'association Folka-Danse a organisé son bal au mois de mars et espère reprendre ses activités normalement, au cours de la saison 2022/2023. L'Atelier a fermé ses portes à la fin avril par une soirée conviviale avec les conjoint.e.s et terminé la saison 21/22 avec notre participation au bal de la Comcom à la salle Emeraude avec le groupe Arbadétorne le samedi 14 mai.

Nous ouvrirons l'Atelier, avec les Portes Ouvertes le mercredi soir 7 septembre avec la participation des Moul'à Gaufres et le samedi matin 10 septembre.

Les horaires du mercredi soir : 20h15 à 21h45, 1 semaine sur 2, avec Marie-Claire; le samedi matin : 10h à 11h45, 1 semaine sur 2 avec Anthony, en alternance nous permettant de profiter d'un cours par semaine. Nous espérons, 1 fois par trimestre, renouer avec les mini stages par des Passeurs de Pas confirmés. Nous tiendrons notre assemblée générale le 14 octobre 2022.

Venez découvrir nos danses en ronde, en quadrette, en couple; venez voir et essayer pendant deux cours avant de vous engager, le calendrier des cours vous y sera remis. La cotisation est de 10 € et les cours de 25 € pour l'année.

Contact : Gérard Gaborieau: 06 99 01 95 97. <https://folka-danse-vendee.fr>



> SAINT LOUIS GYMNASTIQUE

Organisé par la Saint Louis Gym

4 - 5 JUIN 2022

GYMNASTIQUE FÉMININE

BADGES / ÉQUIPES

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Complexe Sportif CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Du changement en perspective pour La St Louis Gymnastique



Un deuxième entraîneur arrive en septembre avec l'ouverture de la nouvelle salle de gym, la St Louis Gym à la recherche de sponsors!

La saison gymnique est désormais bien lancée et nos gymnastes font honneur à la St Louis Gymnastique en montant à 2 reprises sur le podium lors des challenges régionaux (3^e place pour l'équipe espoir jeunes et 2^e place pour l'équipe honneur poussines). A présent, alors que

les compétitions se poursuivent pour nos gyms, les bénévoles du club se mobilisent pour l'organisation du championnat départemental des 4 et 5 juin qui se déroulera à Chavagnes ainsi que pour la participation d'une trentaine de gymnastes aux championnats de France à Toul les 18 et 19 juin. Une fin de saison bien remplie! Mais ce n'est rien par rapport aux changements à venir pour la saison 2022/2023 : emménagement dans la nouvelle salle, arrivée d'un deuxième entraîneur, changement du justaucorps du club. Que de beaux projets... qui coûtent cher ! C'est pourquoi La St Louis Gym fait un appel au partenariat et recherche activement des sponsors/ mécénats pour le club. Si vous souhaitez nous soutenir ponctuellement (fédéral de juin) ou sur du long terme (coût recrutement, investissement nouveaux justaucorps,...), n'hésitez pas à vous manifester via la boîte du club stlouisgymnastique@gmail.com.

Merci d'avance

> COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Cérémonie citoyenne

Le samedi 26 mars les jeunes nouvellement majeurs ont été reçus à la mairie.

C'est lors de cette matinée que les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 20 juin 2021 (date des dernières élections) et le 19 juin 2022 (deuxième tour des élections législatives) ont été conviés à la cérémonie citoyenne.

Cette cérémonie a été l'occasion de se rencontrer entre élus et jeunes. Durant celle-ci, nous leur avons remis leur carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen qui précise chaque droit et devoir en tant que citoyen français.



> ACTIVITÉS DU CME

Le CME continue la mise en place de ses actions

Le 19 mars, 90 habitants se sont baladés dans la commune avec pour objectif de ramasser le moins de déchets possible bien sûr !



De 10h à 12h, près de 100kg de déchets ont été ramassés. Parmi tous ces détritrus : un aspirateur, des dizaines de bouteilles de bières, un enjoliveur de voiture, des sacs plastiques... Merci à tous les participants, nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine pour collecter toujours moins !

Le 8 avril, les élus du CME avec quelques bénévoles ont réalisé des cabanes pour hérissons qui seront disposées plus tard dans la commune.

Puis le 23 mai, présence du CME à la Jamborun pour accueillir nos motards.

BILAN DU 19 MARS 2022

NETTOYONS LA NATURE

90 participants qui ont ramassé 100kg de déchets...
Merci de votre participation !



Enfance jeunesse

> VISITE DE TRIVALIS

Le CME a visité le centre de tri

Le 1^{er} mars, les élus du CME ont accompagné le conseil municipal pour une visite du centre de tri à la Ferrière.

Ils ont pu découvrir les collectes, l'importance du tri et ce que deviennent nos sacs jaunes une fois ramassés.

Visite très intéressante aussi bien pour les enfants que pour les adultes.



> ENFANCE JEUNESSE

Visite du chantier de l'église par les écoles

Mardi 5 avril, les CM1 et CM2 des 2 écoles primaires se sont rendus à l'église de Chavagnes en Paillers

Sur proposition de l'architecte du chantier, il a été proposé aux 2 écoles de venir découvrir le chantier de réhabilitation de l'église et de rencontrer les professionnels du bâtiment.

La visite a commencé par une présentation de l'architecte et de la conductrice de travaux qui ont expliqué le déroulé du chantier ainsi que leur métier.

Ensuite les élèves se sont séparés en 3 groupes pour découvrir 3 métiers qui interviennent sur l'édifice : maçon, tailleur de pierre, charpentier et couvreur.

Les enfants ont pu manipuler les outils, sculpter de la pierre, tailler de l'ardoise, manipuler des petites poutres de bois... et bien sûr poser beaucoup de questions ! Les enfants, enseignants et élus étaient ravis.

Nous remercions vivement les professionnels qui ont pris le temps de faire découvrir leurs professions et qui ont fait de cette visite une réussite.



> ENFANCE JEUNESSE

Restaurant scolaire :

Bilan du second test du service à l'assiette

Du 4 avril au 6 mai, nous avons remis à l'essai durant 3 semaines afin de tester plusieurs aménagements et de valider notre décision de lancer ce dispositif à compter de la rentrée de septembre.

Les retours sont très positifs : des enfants heureux et des ados satisfaits. Chacun se responsabilise en se servant directement selon ses envies et sa faim.

Du côté du gaspillage, nous sommes passés de 17 kg en moyenne à 4 kg (serviettes comprises) !

Une fois ce test terminé, il a été même compliqué pour certains de revenir en arrière. Les bonnes habitudes se prennent vite.

Les prochaines étapes vont être l'investissement dans le matériel adapté (armoires chauffantes et réfrigérées, dessertes, mobiliers...) puis l'installation et le réaménagement cet été pour une redécouverte à la rentrée.

Autre point, la communication auprès des jeunes (dans les foyers, à l'école et au restaurant scolaire) sera primordiale afin que chacun puisse comprendre les enjeux d'une bonne alimentation et devienne facilement autonome et responsable face à son assiette.



> ÉCOLE NAZARETH

L'école dehors selon les saisons

Au rythme des saisons, des maternelles jusqu'en primaire, tous les élèves de l'école ont ou vont découvrir de nouveaux espaces; une autre façon d'apprendre et de donner du sens.

Les enfants de la maternelle découvrent, expérimentent, vivent, en donnant du sens à leurs apprentissages, au rythme des saisons : journée blanche cet hiver, en attendant la journée verte du printemps ; l'école dehors sous toutes les météo, les jardiniers, les artistes, la cuisine, selon les saisons. Nous vivons au rythme de la nature et du bien être des enfants.

Oh ! Oh ! Saint Malo !

Un air marin va souffler sur l'Ecole Nazareth. Les moussaillons de CE2 et CM hisseront les voiles et profiteront de trois longues journées de juin pour découvrir les paysages malouins. Lors des escales, ils devraient apprécier les activités de bord de mer de cette cité corsaire et le Mont Saint Michel.

Matelots, levez l'ancre, larguez les amarres et bon vent !

En vous rappelant que les inscriptions sont toujours possibles via contact@chavagnesenpaillers-nazareth.fr ou au **07.82.50.44.52**.



> OGECE ÉCOLE NAZARETH

Kermesse - Le retour de la fête !

Les enfants vont pouvoir fêter dignement la fin de cette nouvelle année scolaire grâce à une kermesse festive !

Cette année nous célébrerons la «Fête de l'été». Pour cela, rendez-vous le samedi 18 juin 2022 à la salle Omnisports de Chavagnes-en-Paillers.

Au programme de cette journée sont prévus des spectacles, de la convivialité... et comme toujours des stands pour tous (pêche à la ligne, crêpes, bazar...).

Le soir vous pourrez participer à une soirée festive autour d'un repas à consommer sur place (réservation obligatoire). Un stand de grillades/frites sera aussi à votre disposition.

Nous vous attendons nombreux !



> ÉCOLE JULES VERNE

J'aime ma planète, je la protège



C'est le thème de notre projet d'école cette année. Nous faisons donc plein d'activités pour nous sensibiliser au monde qui nous entoure.

Pour commencer, nous avons participé à deux interventions de la communauté de communes sur nos moyens de déplacement et sur le gaspillage de l'eau et de l'électricité. Nous avons compris que la marche à pied ou le vélo ne dépensent pas d'énergie et ça, c'est bon pour notre planète.



Nous avons aussi trié une « montagne » de déchets en plusieurs matières : fer, bois, plastique, tissus, papier, carton, verre ... et nous avons constaté qu'il y avait beaucoup plus de déchets en plastique et en carton.

C'est pourquoi Audrey est venue dans nos classes pour nous expliquer comment fabriquer nos propres produits sans déchet : cachets de lave-vaisselle, lessive, cachets de WC, pierre d'argile, baume à lèvres, ou déodorant. Les élèves de grande section ont aussi fabriqué des mini métiers à tisser pour faire des tawashis (éponge lavable) avec des vieilles chaussettes ou leggings.

Et pour le côté festif, c'est l'artiste Laurent Deschamps qui est venu nous présenter son dernier spectacle sur le thème de la protection de la planète : « Hmm! C'est bon... pour ta planète ! » Un régal pour les yeux et les oreilles. Merci Laurent !

Et vous, vous faites quoi pour votre planète ?



SAMEDI 25 JUIN 2022
COMPLEXE SPORTIF - BOIS FOLCAUD

FÊTE DE L'ÉCOLE JULES VERNE



> AMICALE JULES VERNE

La fête de l'école est toujours un moment convivial et de joie pour les enfants.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 Juin à partir de 10h30 au Bois Foucaud pour le spectacle des enfants. Après avoir admiré vos chères petites têtes blondes se déhancher sur la musique, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

Parce qu'une fête de l'école sans jeux et animations ne serait pas ce qu'elle est, les différents stands ouvriront dès 14h.

Notre planète étant si jolie, nous avons décidé de la mettre à l'honneur cette année, elle sera donc le thème de notre fête.

Nous vous attendons donc nombreux !!!! :)

> COLLÈGE SAINTE MARIE

À la découverte du collège Sainte Marie...

Une magnifique matinée au collège Sainte Marie le samedi 12 mars 2022. Quelle joie de pouvoir ouvrir à nouveau les portes du collège aux nouvelles familles...

Les échanges entre les nombreux visiteurs et les adultes du collège ont été riches même si le masque était toujours de rigueur. Les élèves de CM2 ont pu lors des immersions en janvier et de la matinée « portes ouvertes » découvrir le parcours de formation proposé au cours des 4 années au collège.

Le collège aujourd'hui c'est apprendre autrement avec des propositions diverses, des sorties, des activités avec des intervenants extérieurs, afin de sensibiliser, d'éveiller la curiosité et de faire progresser chaque jeune dans la connaissance.

Ce trimestre un volet important sur la sécurité a été offert aux jeunes de 6^e, 5^e et 4^e. Les gendarmes de la brigade de St Fulgent, les pompiers de la caserne de Chavagnes en Pailers et les jeunes du service civique de Vendée sont tous intervenus sur une thématique

choisie. Sans oublier l'intervention de l'éducatrice de prévention routière sur la conduite de cyclo.

Le collège est aussi le lieu dans lequel la solidarité, est vécue et partagée au quotidien. Les élèves des parcours « citoyen » et « avenir » nous l'ont montré avec leur implication dans les actions proposées. Le don de soi n'est pas qu'une valeur transmise au collège c'est surtout une mise en pratique réelle et volontaire des jeunes.

Pendant le temps de carême, l'action bol de riz et la célébration de Pâques dans la chapelle des Sœurs de Chavagnes nous ont permis de vivre des temps de partage dans la joie et le bonheur d'être ensemble.

Très belles fêtes de Pâques,



> ENFANCE JEUNESSE

Argent de poche

Depuis quelques années, le dispositif « argent de poche » est en place sur la commune et est proposé à toutes les vacances scolaires.

Pour réaliser toutes sortes de travaux au sein de la commune contre une gratification, les jeunes qui le souhaitent peuvent s'inscrire et être intégrés au planning de l'« argent de poche ».

Nous proposons une réunion de présentation à destination des jeunes de 15 à 17 ans le samedi 11/06 à 11h à la mairie.

**11 JUIN
2022
11h**

**RÉUNION
D'INFORMATION
ARGENT DE
POCHE**

**TU AS 15, 16 OU 17 ANS ET TU
HABITES CHAVAGNES-EN-PAILLERS**

Profite de tes vacances pour te faire de l'argent de poche en améliorant le cadre de vie de la commune contre une gratification

Rejoins nous le 11 juin à 11h à la mairie pour découvrir le dispositif et poser tes questions !





Enfance jeunesse

➤ ASSOCIATION LES BAMBINOUS

Petit tour d'horizon des Bambinious

Le 25 février dernier a eu lieu l'élection du bureau de l'association des assistantes maternelles.

Présidente et responsable Chavagnes en Paillers :

Jessica Limousin,

secrétaire: Carine Guinebaud,

Trésorière: Marie Michelle Soulard,

Responsable La Rabatelière : Sylvie Douillard,

Responsable Bazoges en Paillers: Caroline Badreau,

Membres actifs: Linda Lemeteyer, Aurore Soulard, Sophie Rondeau, Marina Simon.

Et nous sommes ravies d'accueillir 3 nouvelles membres : Séverine Bosseau, Céline Gaboriau et Anaïs Mahoudeaux (Responsable location matériel). Un grand merci également à Delphine Favier qui quitte le bureau.

L'association compte à présent 46 adhérentes : 3 sur La Rabatelière, 17 à Bazoges et 26 sur Chavagnes.



La levée des restrictions sanitaires nous permet d'envisager de nouveaux projets avec les enfants. Comme par exemple une sortie au centre équestre de Chavagnes, la visite de la caserne des pompiers ou encore la mini ferme de Treize-Septiers.

Nous espérons également retrouver nos anciens de la maison de retraite lors de la fête de la musique.

En attendant le 7 avril, les enfants ont ou participer à une chasse aux œufs.

Un vrai plaisir de se retrouver tous ensemble !

➤ ACCUEIL DE LOISIRS «LES P'TITS LOUPS»

Les P'tits Loups font leur cinéma



L'été se prépare aux «P'tits Loups». Cette année, l'équipe d'animation de l'été a choisi comme thème : LE CINEMA.

Comme chaque année, l'accueil de loisirs ouvre ses portes (du 5 juillet au 29 juillet et du 16 août au 31 août) pour accueillir vos enfants pour des moments de partage, de découvertes, de rires, d'apprentissages et de loisirs en proposant :

- **des sorties à la journée :**
 - City Zèbre,
 - Château de Tiffauges,
 - Piscine Aqua Bulles
 - Romain, intervenant magicien
- **quatre mini-séjours à partir du CP jusqu'à la 3^e :**
 - au mois de juillet dans un camping à L'Aiguillon sur Mer
 - au mois d'août à la base de loisirs de La Roche Ballue
- **des activités sur la structure :**
 - un film cinématographique différent par semaine
 - des activités variées et adaptées selon les âges
- **un spectacle de magie ouvert à tous, le jeudi 21 juillet.**

Vous pouvez retrouver l'ensemble des programmes d'été sur notre site internet :

<https://lespetitsloupsperi.wixsite.com/monsie>



► BIENVENUE À

Karine Cever, Ecouter, Communiquer :

Et si on s'écoutait vraiment pour mieux vivre ensemble ?

Karine Cever, 52 ans, mère de 3 enfants, dont la priorité a toujours été de prendre soin de ses proches et moins proches, a choisi de se former en Communication Non Violente (CNV), en Médiation CNV, et au Système et Cercle Restauratif. Cela lui permet maintenant d'accompagner, de sensibiliser les adultes et les jeunes dans leurs relations dans la vie de tous les jours.

Elle propose différentes formules dans un environnement paisible et ressourçant pour clarifier les tensions, les conflits et les climats pesants :

Karine a créé trois ateliers :

- L'écoute empathique
- La médiation CNV
- Le cercle restauratif.

Pour améliorer ses compétences relationnelles par le biais d'ateliers ciblés.

- Atelier tout public : prendre soin de soi et de l'autre dans la relation.
- Atelier soutien à la parentalité : améliorer les relations au quotidien, parents / enfants.

La confidentialité, la bienveillance, le respect et l'accueil de chacun tel qu'il est, offrent un espace privilégié pour que chacun se sente en confiance et vive pleinement ce qui lui est proposé. Si vous avez des questions n'hésitez pas à la contacter ou à visiter son site internet www.aazadi.fr, vous y trouverez davantage d'informations.



Karine CEVER – Formatrice et Accompagnatrice des Relations Humaines

Tél : 06 86 63 97 44 - mail : aazadi@orange.fr - www.aazadi.fr

Nathalie Daviet – L'accompagnement par l'hypnose



Depuis le 20 avril, Nathalie exerce son activité place des Justes, dans l'ancienne poste

Si vous souffrez d'angoisses ou d'un manque de confiance en vous,

si vous voulez retrouver un bon sommeil ou gérer votre poids,

si vous avez besoin d'aide pour passer un cap (maladie, deuil, addictions, douleurs...), l'hypnose peut vous aider.

« L'hypnose est un outil qui permet de travailler des événements du passé non digérés. Un jour, ces événements ressurgissent dans votre vie et vous bloquent. Ils se manifestent sous différentes formes.

L'hypnose permet de vous libérer de ces blocages en quelques séances. C'est pour cela que l'hypnose appartient à la famille des thérapies brèves »

Nathalie vous accueille du lundi au samedi sur rendez-vous : 6 place des Justes, à Chavagnes-en-Pailliers

Tél : 06 23 07 18 09 ou par mail : cabinethypnose85@orange.fr

www.nathaliedaviethypnose.com





Économie, emploi

Maître Denis, notaire

Depuis Janvier 2022, un bureau annexe à l'étude du notaire Maître Denis située à St Fulgent est ouverte sur la commune de Chavagnes-en-Paillers. Maître Fabien Girard, vous accompagne et vous propose différents services notariaux tels que :

- **Droit immobilier : achat et vente de maison**
- **Droit de la famille : succession, donation, contrat de mariage**
- **Conseil et rédaction des actes**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Jeudi 14h à 18h

Le vendredi de 14h à 16h30

Sur rendez-vous selon vos disponibilités

Contact : christophe.denis@notaires.fr

02.51.42.62.06



Pizzeria Piccola Italia

Edmundo et Virginie sont les nouveaux propriétaires du restaurant les Arcades que vous pourrez désormais appeler « Piccola Italia »

Edmundo est arrivé en France il y a maintenant 10 ans. Tout d'abord dans le sud de la France et très vite à Nantes pour rejoindre un ami et ouvrir avec lui son restaurant.

Après avoir laissé le restaurant nantais, avec sa compagne Virginie, ils ont ouvert le point de pizza à emporter sur la commune d'Aigrefeuille sur Maine. Forts de leur succès, l'envie d'ouvrir leur propre restaurant est vite arrivée.

Leur choix s'est porté sur la commune de Chavagnes en Paillers. Ils ont été séduits par le charme du centre bourg, par la multitude des services proposés et son dynamisme.

Passionné de cuisine et dans la restauration depuis 35 ans, cet autodidacte de nature aime travailler les produits traditionnels et de qualité. Ayant toujours travaillé dans le commerce, sa compagne Virginie est ravie de vous proposer ses services et ses produits faits maison depuis le 18 mai.

Vous retrouvez ci-dessous toutes les informations pour les suivre sur les réseaux et prendre contact





10 PLACE DES ARCADES 85250 CHAVAGNES EN PAILLERS

02 51 48 41 62

POUR CONNAÎTRE LES HORAIRES ET LES NOUVEAUTÉS, SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX

<http://piccola-italia85.fr>
[@piccola.italia85](https://www.facebook.com/piccola.italia85)
[@piccola.italia85](https://www.instagram.com/piccola.italia85)

› CAFÉ TRICOT THÉ (GROUPE DE 10 PERSONNES MAXI)

Danielle Retailleau tricote depuis plus de 50 ans, elle a eu l'idée de faire ses ateliers, Histoire de passer un bon moment convivial gratuit, le samedi matin ou autres en fonction des demandes. Débutant ou confirmé. Chaque participant emporte la laine, ses idées.

Pas d'atelier cet été, elle recommencera à la rentrée.

Groupe les tricots de tatie Danielle sur facebook pour avoir les infos des dates des prochains ateliers

06.74.35.34.59

> ÉTAT-CIVIL

Félicitations aux parents de

GOURDAIS Sophia	03/01/2022
PERSÉE Jonas	11/01/2022
LONG Vivienne.....	13/01/2022
MANGEON Ethan.....	17/01/2022
REAU Nina	17/01/2022
CHARRIER Nathan	15/02/2022
BERTRAND Louison.....	17/02/2022
CHAUVEAU Ophélie.....	26/02/2022
PIVETEAU Violette	06/03/2022
TISSANDIER Valina.....	12/03/2022
GUILBAUD Liam.....	12/03/2022
GILBERT Ninon.....	21/03/2022
LAMOTTE LAFON Isis	11/04/2022
DURET Olympe	21/04/2022



Tous nos vœux de bonheur à

BATARD Bruno et VERRECK Patricia	05/03/2022
MAHO Catherine et BOUTET Stéphane....	26/03/2022
GILBERT Benoît et LARDIERE Céline.....	23/04/2022
LAPORTE Eugénie et RIPOCHE Maxime...	07/05/2022



Toute notre sympathie aux proches de

SABLERAU Pierre-Georges	31/12/2022
GUIBERT Simonne	08/01/2022
GOBIN Paulette.....	31/01/2022
ROUSSAY Colette	06/02/2022
GILBERT Eugène	06/02/2022
LIMOUSIN Joseph	12/02/2022
REZEAU Bernard	12/02/2022
LENGRAND-LAMBERT Edwige.....	14/02/2022
GUICHETEAU René	17/02/2022
VALIN Denise	23/02/2022
CHAILLOU Alexis	23/02/2022
AGUILLON Jacques	09/03/2022
ELTZÉ Jacques.....	13/03/2022
NAVARRÉ Elie.....	15/03/2022
ERIEAU Cécilia	23/03/2022
CHARRIER Hélène	27/03/2022
LIMOUSIN Joël	07/04/2022
GUILLET Gérard	09/04/2022
DURET Louis.....	09/04/2022
GUILLET Gérard	09/04/2022
MILLASSEAU Pierre.....	29/04/2022
GUERIN Joseph	02/05/2022
FEVRE Christian	03/05/2022
ARDOUIN Monique	14/05/2022



Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le bulletin, veuillez en informer le service d'État-civil de la Mairie.

> HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi jeudi et samedi : 9h - 12h
- mardi et vendredi : 9h - 12h et 15h - 17h

La mairie sera fermée

les après-midi du 1^{er} au 19 août 2022

et les samedis matin du 16 juillet au 20 août 2022 inclus

> HORAIRES D'ÉTÉ DE L'AGENCE POSTALE

9h - 12h du mardi au samedi

Fermeture les vendredis après-midi

du 8 juillet au 26 août 2022 inclus

Fermeture annuelle du 1^{er} au samedi 13 août 2022 inclus, ré-ouverture le mardi 16 août.

> LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 20 60) / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

> INFORMATION CONCERNANT LE BRUIT



Extrait de la circulaire préfectorale du 12 juillet 2013 n° 2013/MCP/06. Relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage « extrait de l'article 19 ».

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.



Infos pratiques

> HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Jour	Déchèterie de La Joussetière (Chavagnes-en-Paillers)	Déchèterie de La Croix-Rambaud (Saint Fulgent)
Lundi	10h-12h et 14h-18h	10h-12h et 14h-18h
Mardi	14h-18h	Fermée
Mercredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	Fermée	14h-18h
Vendredi	14h-18h	14h-18h
Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-18h

> PRÉVENTION CANICULE





ATTENTION CANICULE




Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • [#canicule](https://twitter.com/meteo_fr)

Pour bien supporter un épisode caniculaire, chacun est invité à prendre des précautions et à être attentif à son entourage, notamment les personnes les plus fragiles, enfants et personnes âgées.

Si des personnes fragiles souhaitent être inscrites sur le fichier communal des personnes à contacter en cas de canicule, merci de s'inscrire directement ou par l'intermédiaire d'un proche auprès de l'accueil de la Mairie.

En cas d'épisode caniculaire, merci de bien respecter les consignes et de veiller régulièrement à l'état de santé de vos proches les plus sensibles.

> INTERDICTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LES ESPACES PUBLICS EN CENTRE BOURG ET À LA PLAINE DES SPORTS

Un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool depuis le 30 avril jusqu'au 30 septembre sur les places (Arcades, Justes, Eglise, Martyrs, Relais), parcs (Prés de l'Âne et de l'Etoile, Bois Foucaud et plaine des Sports) et jardins (jardin du souvenir, arrière de la Mairie), ainsi que le long de la rivière. Dépôts sauvages de canettes, dégradations et atteintes à la tranquillité publique seront ainsi évités.

38

n°129

› INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

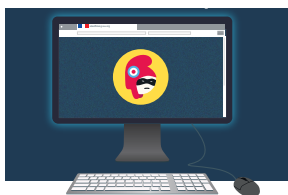
En application de la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 (NOR : DEVR1115467 C), le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit depuis le 1^{er} janvier 2012, en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales.

Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie.

La déchetterie de la Joussetière est ouverte les :

- Lundi : 10h - 12h / 14h - 18h
- Mardi et mercredi : 14h - 18h
- Vendredi : 14h - 18h
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Pour accéder à la déchetterie il faut se munir d'une carte qui est à demander à la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts : 2 rue Jules Verne 85250 SAINT FULGENT
Tél. : 02.51.43.81.61



1

Consulter toujours le site officiel de l'administration française
www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents désirés.

Faux sites administratifs, attention aux arnaques !

6 CONSEILS PRATIQUES

2

Se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel.



3

Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant. Lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur.

4

Vérifier les adresses : les sites officiels de l'administration française se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr », jamais par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « -gouv ».

5

Sachez que les premiers résultats de recherche ne mettent pas forcément en avant les sites officiels. Le référencement payant est toujours signalé par le mot « annonce ».

6

Vérifier le caractère payant, ou non, de la prestation.

www.economie.gouv.fr/dgccrf

› BAINNADE INTERDITE EN RIVIÈRE ET AU LAC DE LA BULTIÈRE

En application des arrêtés municipaux en vigueur, pour des raisons de sécurité, de santé des usagers et de préservation de la qualité de l'eau, les baignades en rivière et au lac de la Bultière sont interdites.

Pour s'assurer du respect de cette interdiction, un affichage a été mis en place le long des cours d'eau et la gendarmerie pourra verbaliser les contrevenants.





Infos pratiques

➤ FRELONS ASIATIQUES



SUBVENTION RELATIVE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

PROCÉDURE À SUIVRE

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts aide financièrement les particuliers et les organismes de droit privé (associations, entreprises, communes...) pour la destruction des nids de frelons asiatiques (à hauteur de 50% d'un montant de dépense plafonné à 100 €, soit un maximum de subvention de 50 € TTC).

Les bénéficiaires doivent résider sur les communes de Bazoges-en-Paillers, Chavagnes-en-Paillers, Les Brouzils, La Merlatière, La Rabatelière, La Copechagnière, Chauché, Saint-André-Goule-d'Oie, Saint-Fulgent.

Pour les résidents d'Essarts en Bocage, veuillez vous adresser à la mairie - Tél. : 02 51 62 83 26.



ENVOI DE PHOTOS

1

Vous devez prendre des photos du ou des nids et les envoyer à environnement@ccfulgent-essarts.fr

Dans le mail, il faut bien préciser :

- ▶ votre adresse et numéro de téléphone
- ▶ le lieu exact du nid (toiture, arbre, haies...), sa hauteur et son diamètre approximatif

Si vous ne pouvez pas envoyer de photos par mail, merci de contacter le service au 02 51 43 83 97.



DESTRUCTION DU NID

2

Vous devez ensuite faire appel à une société privée pour la destruction du nid.

Ex. de sociétés locales pouvant intervenir (liste non exhaustive) :

- ▶ AFTS (Montaigu) : 07 70 10 66 84
- ▶ Application Hygiène services (Mortagne) : 02 51 57 28 93 / 06 87 26 67 92
- ▶ MARTIN Fabrice (Rochetrejoux) : 07 51 64 42 25
- ▶ ORIEUX Theo (Groupe FARAGO) : 06 15 76 13 03
- ▶ PROPHY VEGETAL (La Roche sur Yon) : 02 51 47 70 62
- ▶ Solution Antoine Beaufour (La Caillère S' Hilaire) : 06 23 70 18 64
- ▶ Vendée parasitaire (Saint Michel en l'Herm) : 06 58 99 84 41
- ▶ Entreprise JB3D environnement (Les Essarts, Essarts en Bocage) : 06 30 24 72 15



DEMANDE DE SUBVENTION

3

Afin d'obtenir la subvention, merci de nous faire parvenir :

- ▶ la facture acquittée de la destruction du nid
- ▶ un RIB

Communauté de communes
2 rue Jules Verne
85250 SAINT-FULGENT
environnement@ccfulgent-essarts.fr

> LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 12 ET 19 JUIN 2022

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h au restaurant scolaire.

Pensez à votre pièce d'identité pour venir voter.



> PRINTEMPS BIO

Des idées de sorties

à déguster

sans modération

Printemps Bio



**PORTES OUVERTES SUR 3 FERMES
à Chavagnes en Pailleurs les 10, 11 et 12 juin
VISITES DES FERMES et ATELIERS**



Visite de la ferme et atelier avec "Natur&Lien"

Chez Sandra et Matthieu Gilbert, à la Dodinière

Au programme :

- Visite de ferme maraîchère avec Matthieu le vendredi 10 juin 14 et 16h, et le samedi 11 à 9h30 et 11h30
- Atelier Natur&Lien par Jacky Gouband, le vendredi 15 et 17h, et le samedi 10h30

Contact : Sandra GILBERT - 06 03 07 43 03 - <https://www.legumebiogilbert.fr>

**VENDREDI APRES-MIDI
ET SAMEDI MATIN**



Agri'culture et oiseaux du bocage

A Bellevue, venez découvrir la "Ferme du pain qui chante" !

Le samedi 11 juin, de 15h à 18h

- Présentation du lieu
- Visite de la ferme accompagné d'un animateur LPO

Contact : Marie Françoise Gilbert - 06 73 96 62 79 (laisser un message)
- bruno.grollier@wanadoo.fr

SAMEDI APRES-MIDI

Une ferme en herbes et arbres

A La Sapinière, 5 L'Ulière, le dimanche 12 juin, de 14h à 18h

Visite d'une micro-ferme et ateliers d'herboristerie

Au programme :

- Découverte des 4 hectares de la ferme en permaculture et agroforesterie, de ses fruits et légumes cultivés, de son système naturel. 14 et 16h
- Cueillette de plantes "sauvages" sur la ferme avec un cueilleur professionnel, 14 et 16h

Contact : Tancrede de Guerry - 06 09 72 84 59 - tancrede.deguerry@gmail.com

DIMANCHE APRES-MIDI



La Sapinière

**Produits bio
à partager**

Programme complet sur

www.interbio-paysdelaloire.fr

[interbio.paysdelaloire](https://www.interbio-paysdelaloire.fr) @interbioPdl





42^{ème} Fête d'la Brioche

foire commerciale & artisanale

Le week-end du 11 & 12 Juin

- à Chavagnes en Pailers -

de retour après 2 ans d'absence

Run Color

Chavagnes & Pailers

Le Samedi à 17h00

Objectif 1000 participants

Une boucle de 5 kms

- 3 animations, sur le départ et le parcours
- Ouverture des inscriptions le 29 avril 2022
- Course accessible avec les poussettes

Concert & feu d'artifice (le soir)

LA PETITE VOIX

Feu d'artifice par Jacques Couturier

Offert par la mairie de **CHAVAGNES EN PAILERS**

Rando d'la Brioche

Dimanche matin

- Randonnée départ 8h-9h30
Inscription sur place - 3 parcours 8, 13 et 19 km

Toute la journée du dimanche

- Danse traditionnelle de la Brioche à 11h30
- Concours de Brioche et Gâche
- Courses de tracteurs tondeuses
- Animations Enfants & Familles
- Concours d'Apéro Maison

Sur tout le week end :

- Marché commercial

© Fête d'la Brioche - f Fête d'la Brioche - Chavagnes en Pailers

Agenda

JUIN 2022

3	Accueil de loisirs "Les P'tits Loups"	Assemblée générale	Salle Tourmaline
4 et 5	Saint Louis Gymnastique	Compétition départementale de gym féminine	Complexe Sportif
11	Saint Louis Handball	Initiation handball	Complexe Sportif
10	Saint Louis Handball	Assemblée Générale	Salle Tourmaline
11 et 12	Fête de la brioche		Complexe Sportif
12	Élections législatives	1 ^{er} tour	Restaurant municipal
18	OGE & APEL Ecole Nazareth	Kermesse Ecole Nazareth	Complexe Sportif
19	Élections législatives	2 nd tour	Restaurant municipal
21	Familles rurales	Cinéma "Si on chantait"	Espace Molière
22	Familles rurales	Cinéma "Tous en scène 2"	Espace Molière
25	Amicale Ecole Jules Verne	Fête de l'école Jules Verne	Complexe Sportif

JUILLET 2022

13	Comité des Fêtes	La Sardinade	Complexe Sportif
----	------------------	--------------	------------------

AOÛT 2022

12, 13, 14	Coton Tige	Festival Bell'Arte	Bellevue
27	Saint Louis Handball	Initiation handball	Complexe sportif
26	Palet club Chavagnais	Assemblée générale	Salle Turquoise

SEPTEMBRE 2022

3	FCCR	Portes ouvertes	Complexe Sportif
3	Saint Louis Handball	Fête du Hand	Complexe Sportif
4	Saint Louis Handball	Fête du Hand	Complexe Sportif
9	BCCFV	Fête de lancement de la saison 2021/2022	Complexe Sportif
17	Journée Solidarité Ukraine		Espace Saint Joseph
22	Saint Louis Gymnastique	Réunion de rentrée et Assemblée Générale	Salle Tourmaline



Pour connaître les dates des manifestations à venir, n'hésitez pas à consulter la rubrique AGENDA du site internet de la commune.



Scannez ce QR code!



**POUR LE TRAIT D'UNION DE SEPTEMBRE 2022
LES ARTICLES DOIVENT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE SAMEDI 17 AOÛT 2022**



Seconde édition du
CHAVA Foot
Tournoi catégorie U8 et U9
organisé par le FCCR

La jeunesse nous anime !



SÉANCE DE VARIÉTÉS
FOYER DES JEUNES

MAIRIE
2 place des Justes - BP 90412
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
Tél. : 02.51.42.21.06
contact@chavagnes-en-paillers.fr

www.chavagnes-en-paillers.fr

@chavagnesenpaillers

